

PDF de la conférence de Rémi Rouault, du 15/12/2025 à l'UIA de CAEN

Apprentissage et alternance de la dernière chance à la haute qualification ?

La présentation est libre de droits pour tout usage personnel ou associatif sous réserve de citer la source et de ne pas modifier les figures.

Textes en noir = citations

Textes en vert = propos de l'auteur

Avant le support de la conférence : éléments de réponses aux questions posées pendant la conférence.

Précisions et réponses suscitées par l'échange après la conférence:

Le diplôme d'accès aux études universitaires (DAEU) a été institué par l'arrêté n° 94-684 du **3 août 1994**, en remplacement de l'Examen Spécial d'Entrée à l'Université (ESEU) qui remontait à 1956 et avait été modifié en septembre 1969 par l'institution de deux examens spéciaux d'entrée dans les universités.

La VAE date de 2002, elle est **ouverte à tous, sans condition d'âge, de nationalité, de statut, de niveau de formation ou de qualification**. Elle concerne les diplômes nationaux, les titres professionnels ou les certificats de qualification inscrits au Répertoire national des certifications professionnelles ou un bloc de compétences d'une certification enregistrée dans ce répertoire.

Les Compagnons du Devoir forment en alternance **du CAP à l'Executive Master(certification et non diplôme)**, en passant par le BTS, le DEUST, le BP, la mention complémentaire, le titre professionnel et le certificat de qualification professionnelle, le jury est composé par les compagnons, le chef d'œuvre est une des épreuves permettant la qualification.

Le master est un diplôme d'état à la différence du mastère et de l'executive master

La nomenclature des diplômes a changé depuis le 8 janvier 2019

CAP = Niveau 3 (ex niveau V) Thèse et Habilitation à Diriger des Recherches = Niveau 8 (ex niveau I)

<https://www.enseignementsup-recherche.gouv.fr/fr/nomenclature-relative-au-niveau-de-diplome-45785>



Université Inter-Âges de Normandie
Antenne de Caen

Apprentissage et alternance : de la dernière chance à la haute qualification ?

Rémi Rouault
Professeur retraité
Ex Chercheur associé CNRS, UMR Espaces et sociétés
remi.rouault@unicaen.fr
06 81 46 43 38

Apprentissage : une pratique ancienne avec une définition stable depuis le XIV^{ème} siècle

APPRENTISSAGE n. m. XIVe siècle, « action d'apprendre un métier ». Dérivé d'apprenti.

1. Le fait d'apprendre un métier manuel sous la direction d'un patron ou d'un maître ; [...]

2. Par anal. Acquisition de connaissances ; période de formation à une activité quelconque. [...]
3. Expérience qu'on acquiert par ses premiers essais, ses premières épreuves. [...]

Dérivé d'APPRENTI, -IE n. XI^{le} siècle apprentis ; XIII^{le} siècle, apprentif ; XV^{le} siècle, apprenti. Altération d'apprentis, du latin populaire *apprenditicius, dérivé du participe passé de apprehendere (voir Apprendre).

1. Personne qui apprend un métier sous la direction d'un maître ou d'un patron. Former un apprenti. *Au temps de corporations, l'apprenti devenait compagnon, puis maître*

2. Fig. et fam. Personne qui ne connaît que les rudiments de son art, qui est peu habile dans ce qu'elle fait ; novice, débutant. [...]

Une formation pour devenir ultérieurement compagnon, maître ou patron

Apprenti « jeune garçon qu'on met et qu'on oblige chez un marchand ou chez un maître artisan dans quelque art ou métier, pour un certain temps, pour apprendre le commerce, la marchandise et ce qui en dépend, ou tel ou tel art, tel ou tel métier, afin de le mettre en état de devenir un jour marchand lui-même, ou maître dans tel ou tel art ».

Encyclopédie Diderot, D'Alembert, 1751

extrait de HARU CROWSTON, Clare, « L'apprentissage hors des corporations. Les formations professionnelles alternatives à Paris sous l'Ancien Régime ». *Annales. Histoire, Sciences Sociales*, 2005/2

Alternance = formation ou pratique et théorie se complètent : un usage récent pas encore entré dans les dictionnaires

ALTERNANCE n. f. XIXe siècle. Dérivé d'alterner. 1. Succession répétée, dans un ordre régulier.. 2. ÉLECTR. Demi-période d'un courant alternatif.. 3. GRAMM. Alternance vocalique, variation d'un son vocalique dans la conjugaison des verbes ou dans différents mots ayant une même racine. <https://academie.atilf.fr/9/consulter/Alternance?page=1>

L'**alternance** est un système de formation fondé sur une phase pratique et une phase théorique qui alternent. Comprenant deux types de contrats, le **contrat d'apprentissage** et le **contrat de professionnalisation**, l'alternance permet de concilier travail en entreprise et formation théorique.

Source : Questions / Réponses. La formation en alternance. Publié le 09/04/2019.
Mis à jour le 25/09/2024 site du ministère du travail.

L'apprentissage :

du Moyen-âge à 1940 : une pratique dans une relation interpersonnelle

1940 – 1960 : une structuration des établissements par l'état

1960 – 1990 : une formation aux métiers d'exécutants

1990 – 2018 : une diversification progressive

2018 – 2025 : une élévation du niveau de formation

Une pratique ancienne, qui perd son cadre de la révolution au second empire

Art. 1 : L'anéantissement de toutes espèces de corporations de citoyens du même état et profession étant l'une des bases fondamentales de la Constitution française, il est défendu de les rétablir de fait, sous quelque prétexte et sous quelque forme que ce soit.

Art. 2 : **Les citoyens d'un même état ou profession, les entrepreneurs, ceux qui ont boutique ouverte, les ouvriers et compagnons d'un art quelconque, ne pourront, lorsqu'ils se trouveront ensemble, se nommer ni président, ni secrétaire ou syndics, tenir des registres, prendre des arrêtés ou délibérations, former des règlements sur leurs prétendus intérêts communs.**

Loi relative aux assemblées d'ouvriers & artisans de même état & profession, titre, Paris, 14 juin 1791,
Dite loi Le Chapelier

Abrogation de la loi Le Chapelier en deux temps :
loi Ollivier du 25 mai 1864, abolition du délit de coalition,
loi Waldeck-Rousseau du 21 mars 1884, légalisation des syndicats.

Sous la seconde République, les premiers cadrages

L'apprenti est doublement lié à son employeur = contrat de travail + contrat d'apprentissage

« Le maître doit se conduire envers l'apprenti en bon père de famille, surveiller sa conduite et ses mœurs, soit dans la maison, soit au dehors, et avertir ses parents ou représentants des fautes graves qu'il pourrait commettre ou des penchants vicieux qu'il pourrait manifester... ».

« Il n'emploiera l'apprenti, sauf conventions contraires, qu'aux travaux et services qui se rattachent à l'exercice de sa profession. Il ne l'emploiera jamais à ceux qui sont insalubres ou au-dessus de ses forces. »

Loi du 22 février 1851

Une restructuration après l'institution de l'obligation scolaire

Décret du 28 juillet 1888

« Article premier — Dans les écoles départementales et communales régies par la loi du 11 décembre 1880 et par le règlement d'administration publique du 17 mars 1888 (**écoles manuelles d'apprentissage et écoles primaires supérieures préparatoires au commerce ou à l'industrie**), la durée des études est de trois ans au minimum.

ART. 2.— Nul ne peut entrer dans une de ces écoles avant douze ans accomplis.

ART. 3.— Tout candidat doit, pour se faire inscrire, justifier de la possession du certificat d'études primaires. A défaut de ce titre, il aura à subir un examen d'entrée équivalent, auquel il ne pourra se présenter qu'à l'âge de treize ans révolus, et en justifiant de l'accomplissement de l'obligation scolaire prévue par l'article 4 de la loi du 28 mars 1882.

Une formation hors de l'Instruction publique

« Les écoles primaires supérieures et professionnelles dont l'enseignement est surtout industriel et commercial relèveront, à l'avenir, du ministère du commerce et de l'industrie, auquel elles seront transférées par décret, et prendront le nom *d'écoles pratiques de commerce et d'industrie*. »

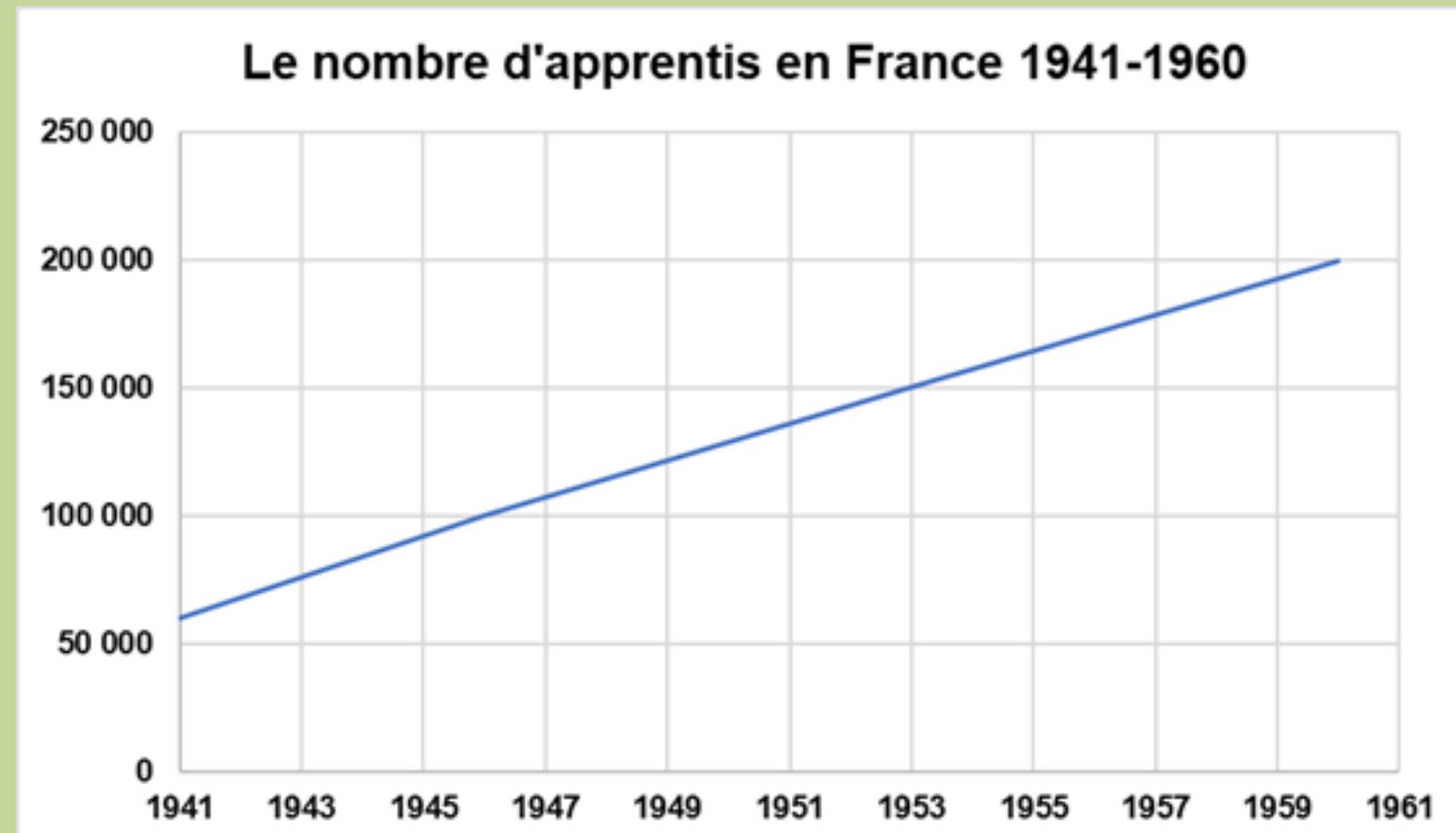
Loi de finances du 26 janvier 1892

Une première structuration à partir de 1941

Institution des
Compagnons du Devoir

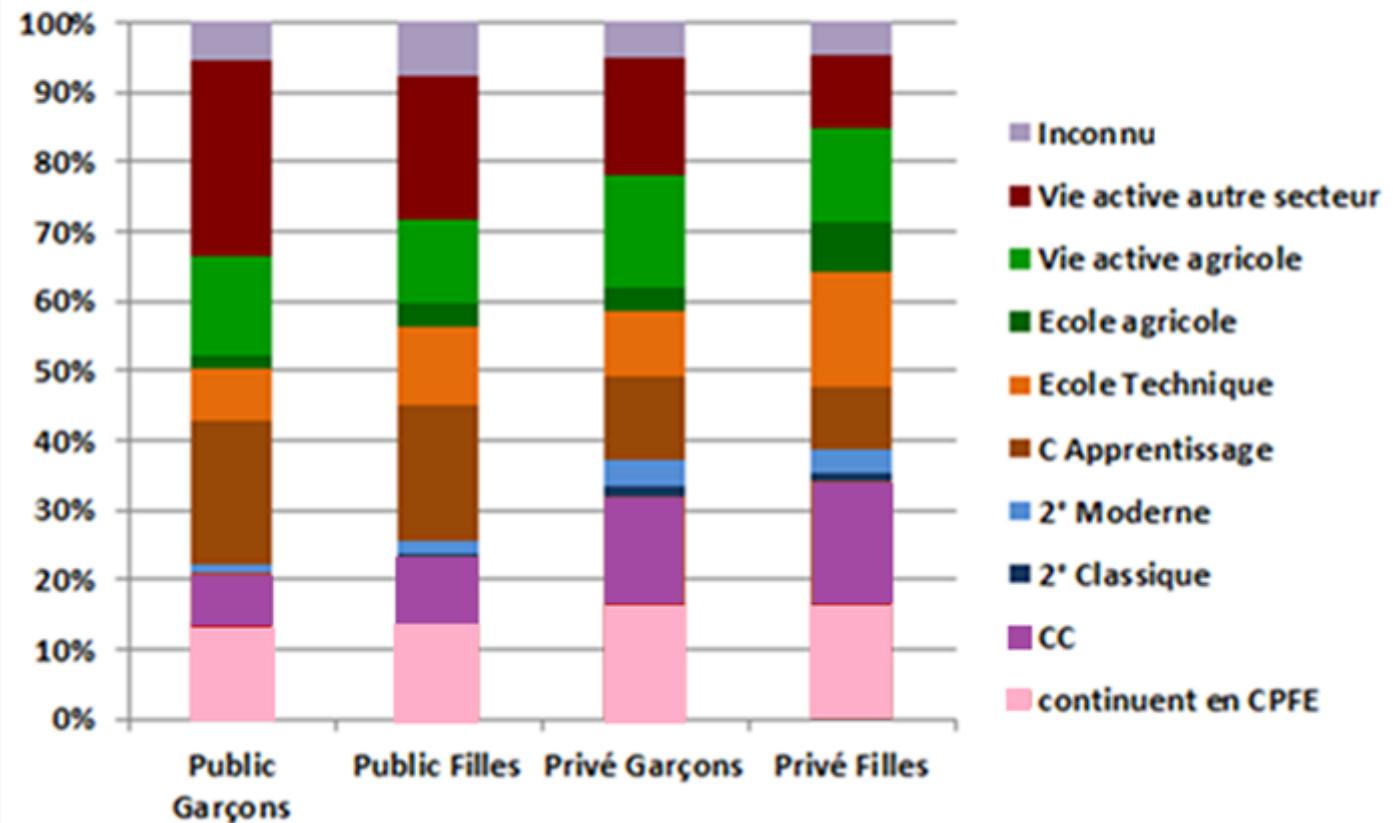
Création des Centres
d'Apprentissage Publics

Développement des
écoles d'entreprise :
métallurgie, textile
automobile, SNCF,
EDF...

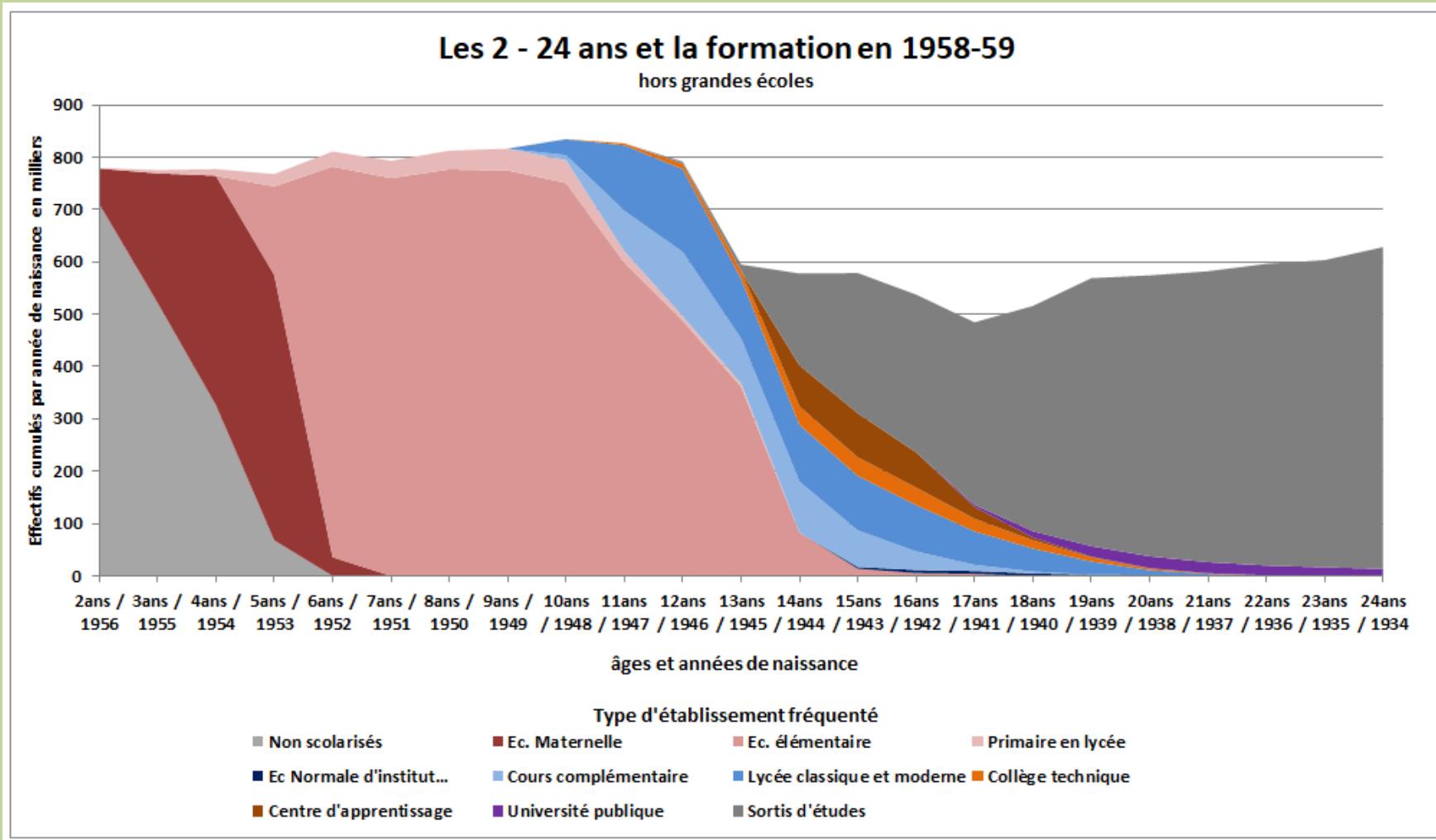


Une formation à la sortie de l'école primaire avec ou sans certificat d'étude

Le devenir des élèves de l'enseignement primaire ayant 14 ans à la fin de l'année scolaire 1957-1958

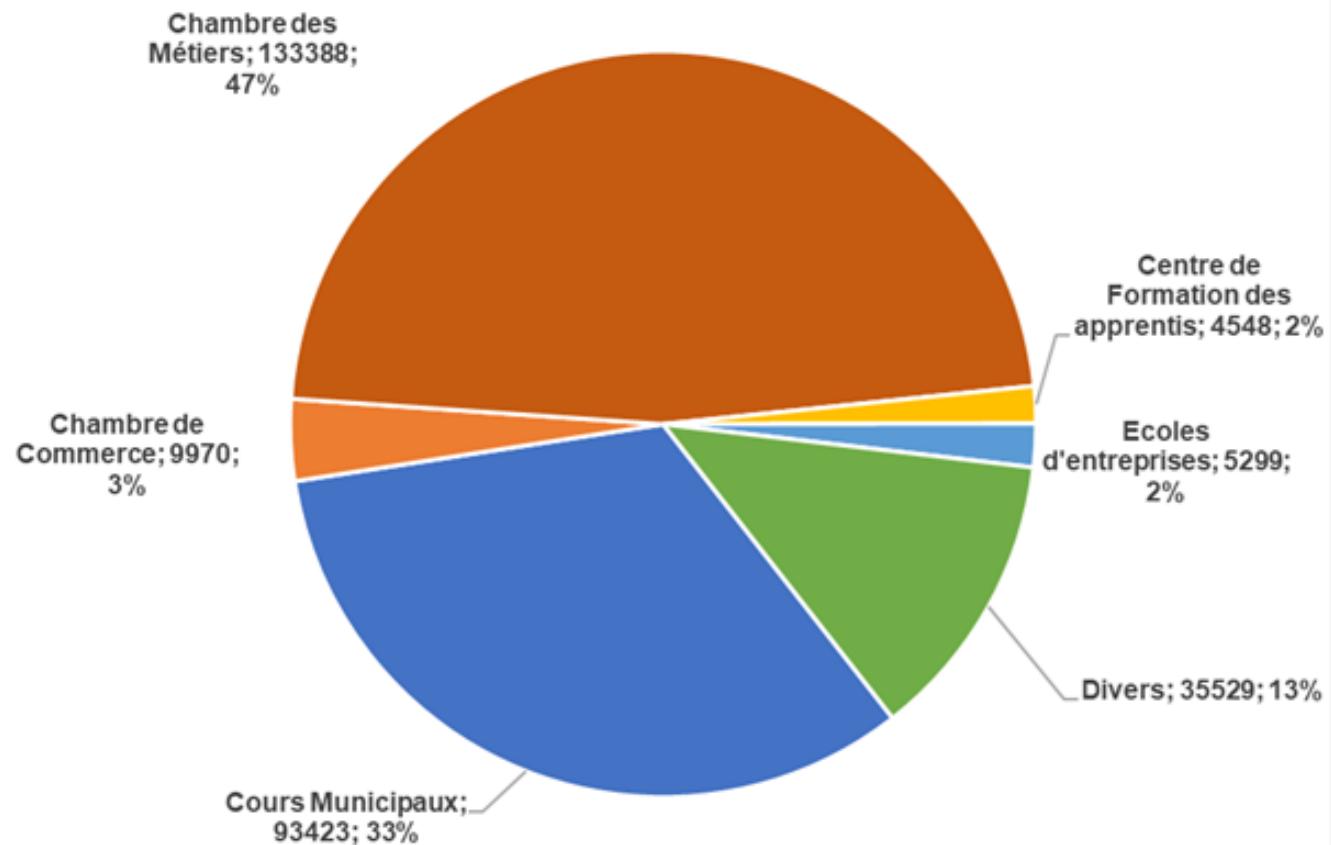


Une formation courte et minoritaire



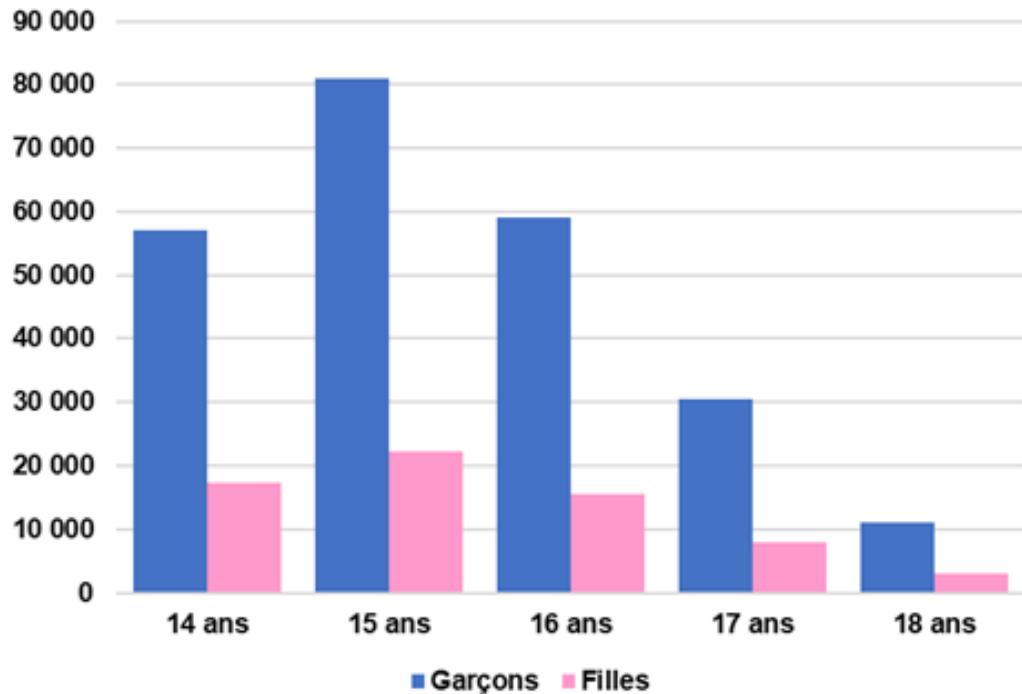
Début des années 1960, des acteurs multiples

Répartition des apprentis des cours professionnels
en 1965-1966

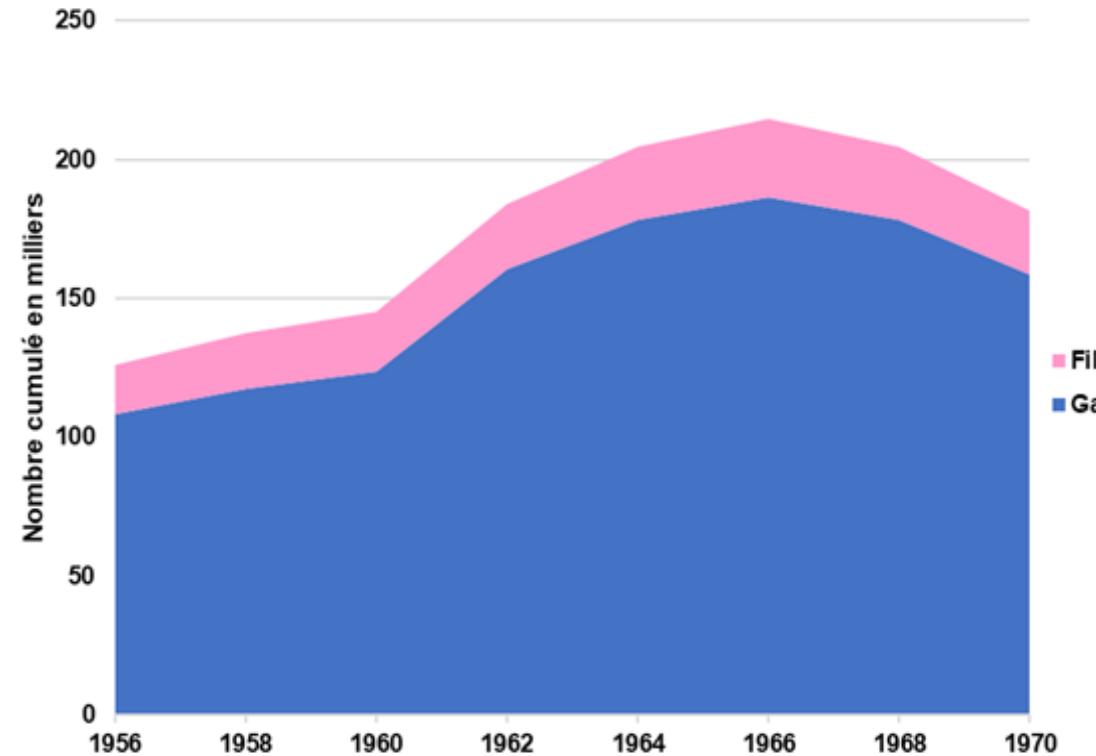


Une formation principalement à destination des garçons

Répartition par âge et par genre des jeunes en apprentissage en 1960-1961



Les apprentis de l'artisanat en France
1953-1970 (source: Cédric Perrin)



Pour les filles, après la classe de fin d'études, l'école ménagère



Pendant trois ans elles se sont préparées à leur futur rôle
d'épouse et de mère

Bulletin de la SMN n°48 - juillet 1956

[https://memoirepatrimoinesmn.wordpress.com/
tag/ecole-menagere/#jp-carousel-1450](https://memoirepatrimoinesmn.wordpress.com/tag/ecole-menagere/#jp-carousel-1450)

16

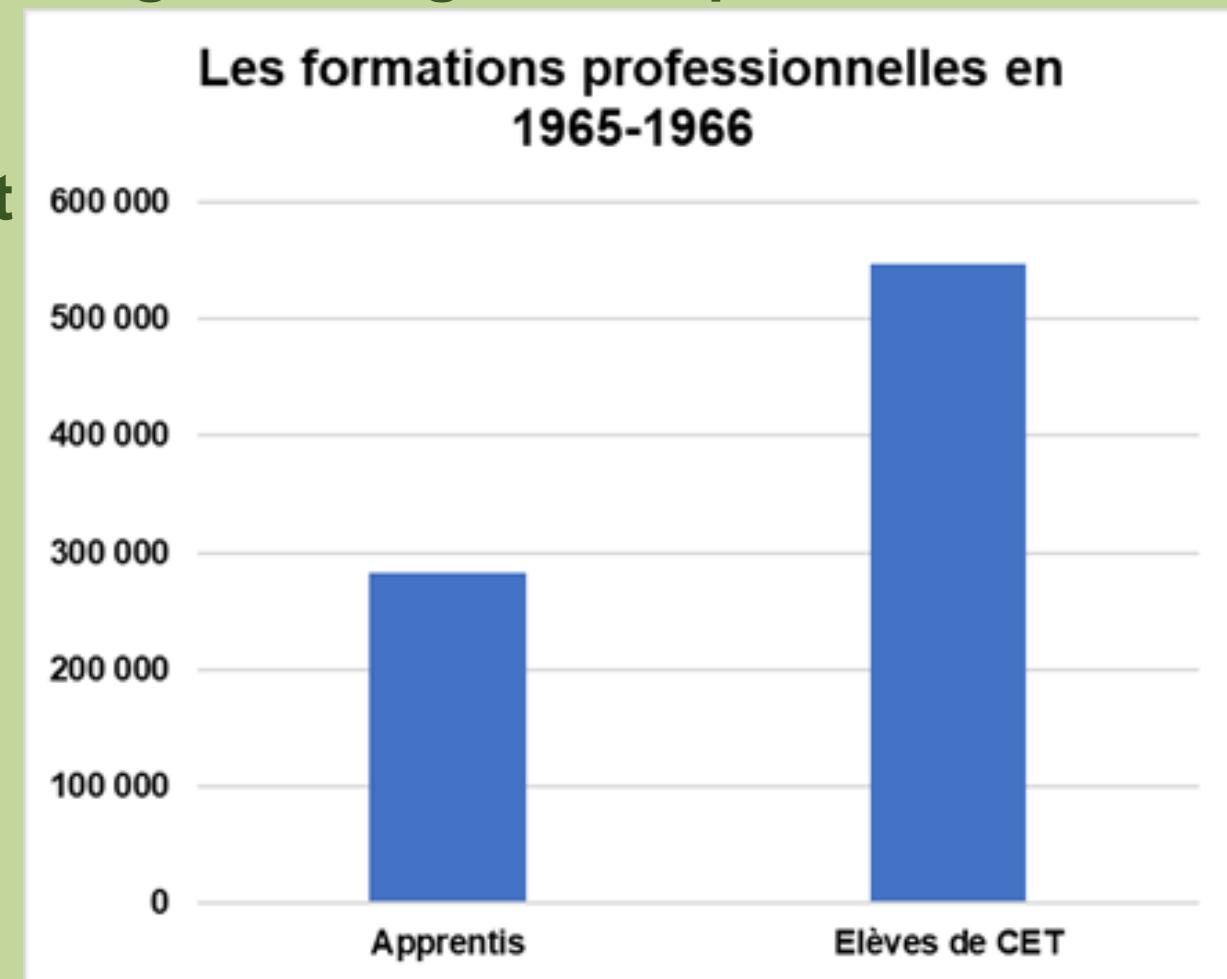
1960 -1970 la dissociation apprentissage / enseignement professionnel

1960 : du Centre d'Apprentissage Public au Collège d'Enseignement Technique.

1966 : création des Centres de Formation d'Apprentis (CFA)
loi n° 66-892

1967 : création des BEP
(Brevet d'études professionnelles)

Disparition progressive des « Cours Professionnels ».



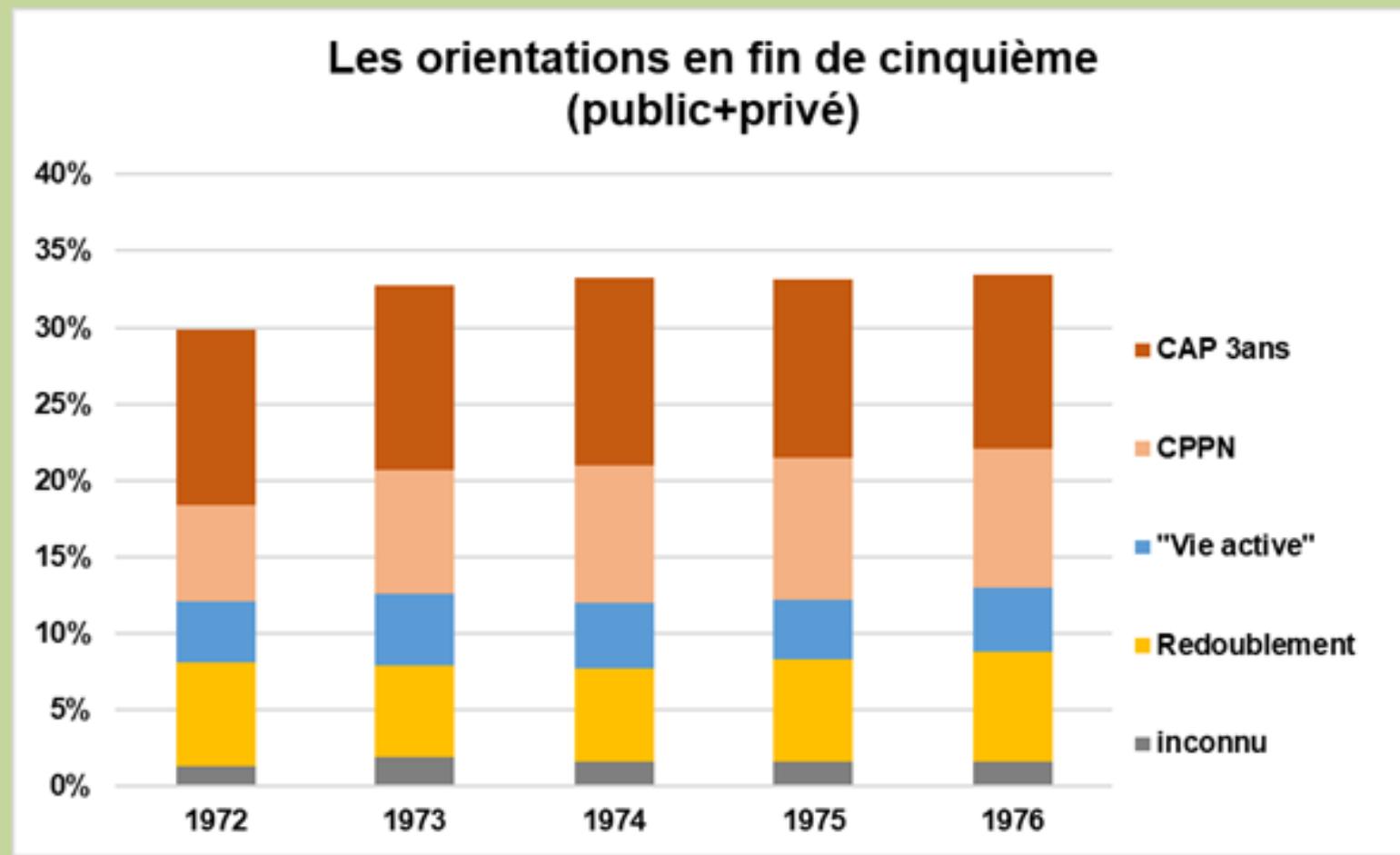
Une filière pour les élèves en difficulté scolaire

Sortant principalement de la filière 6°-5° « transition » / 4°-3° « pratiques »

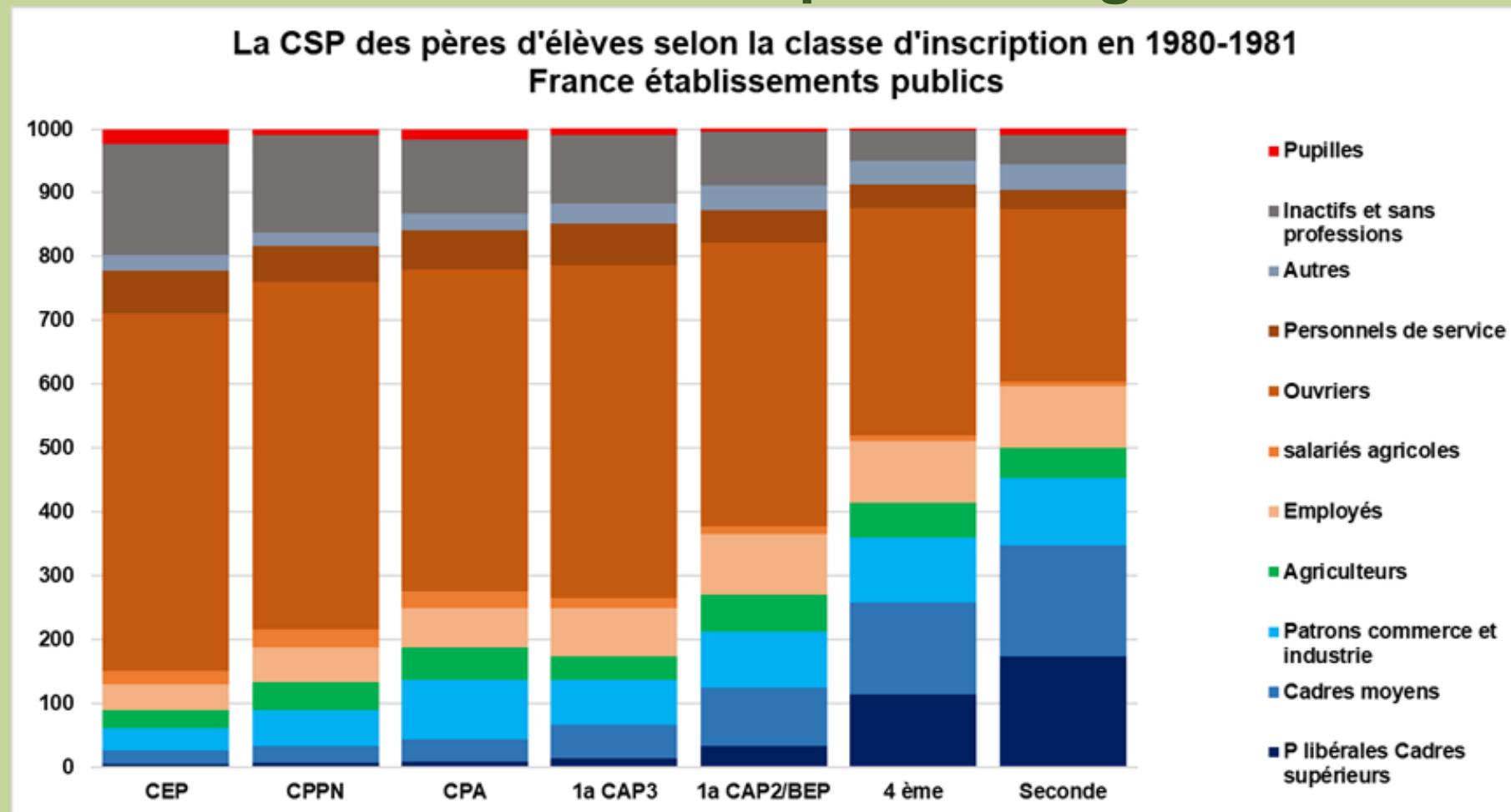
Age en fin de 5° = 12-13 ans sauf retard

Vie active = au moins 3 ans de retard

CPPN= attente de la Classe préparatoire à l'apprentissage (CPA)
(CPPN =Classe préprofessionnelle de niveau)



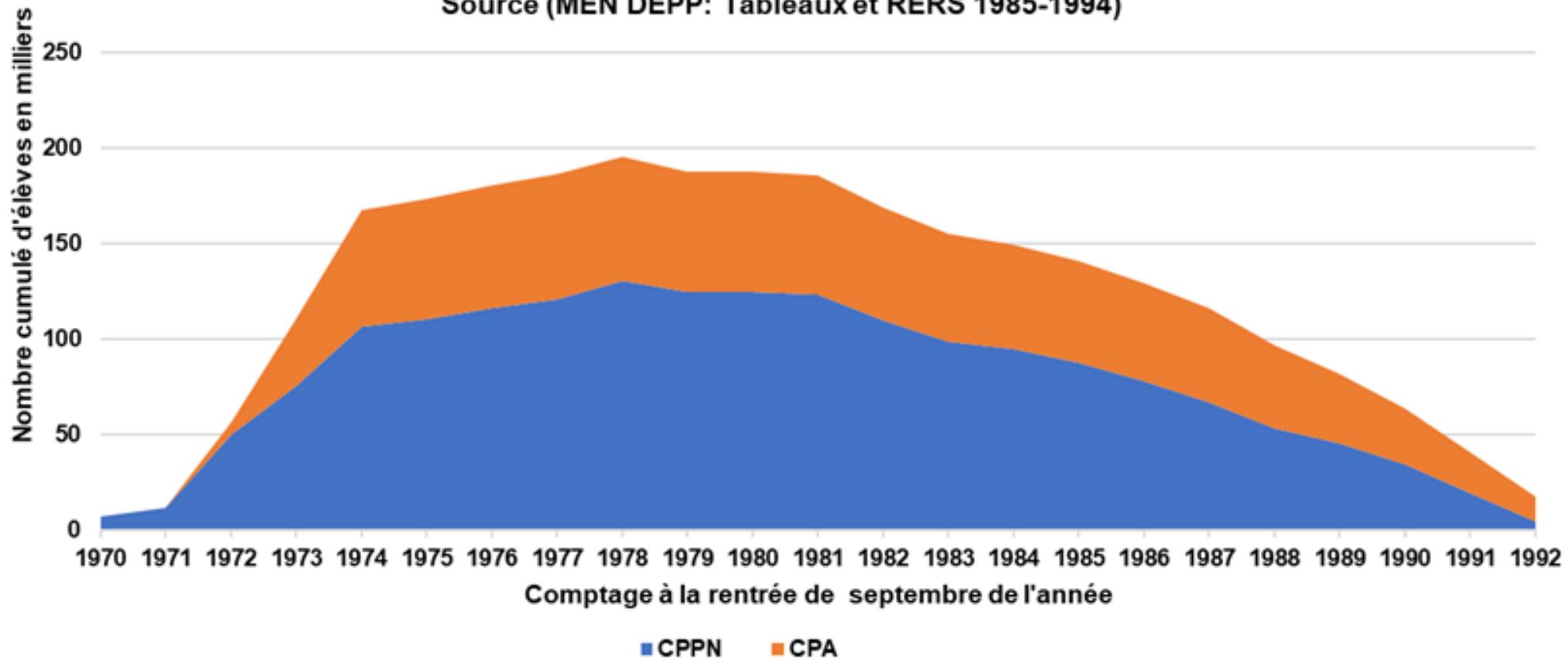
Apprentissage et voie professionnelle, une orientation déterminée par les origines sociales



CPPN - CPA : voies de garage ou de relégation avant la sortie de scolarité

Les classes liées à l'apprentissage en collège, 1970-1992

Source (MEN DEPP: Tableaux et RERS 1985-1994)

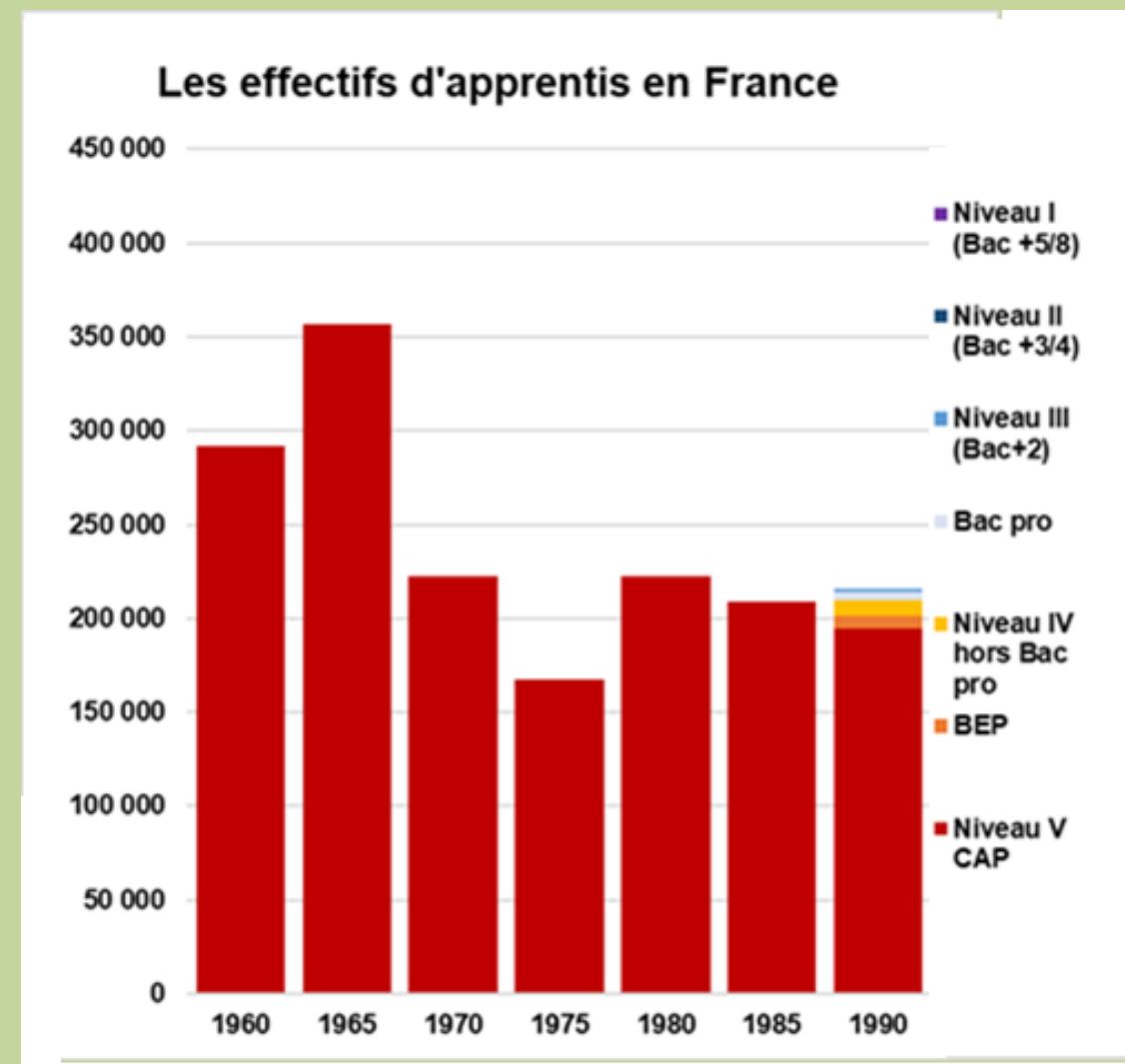


L'apprentissage : essentiellement des formations aux CAP jusqu'en 1990

Variations d'effectifs liées aux évolutions législatives :

- _ obligation scolaire > 16 ans (1968)
- _ réforme Haby et collège unique (1975)

Recrutement entre choix volontaire et orientation par défaut
ou rejet de l'école



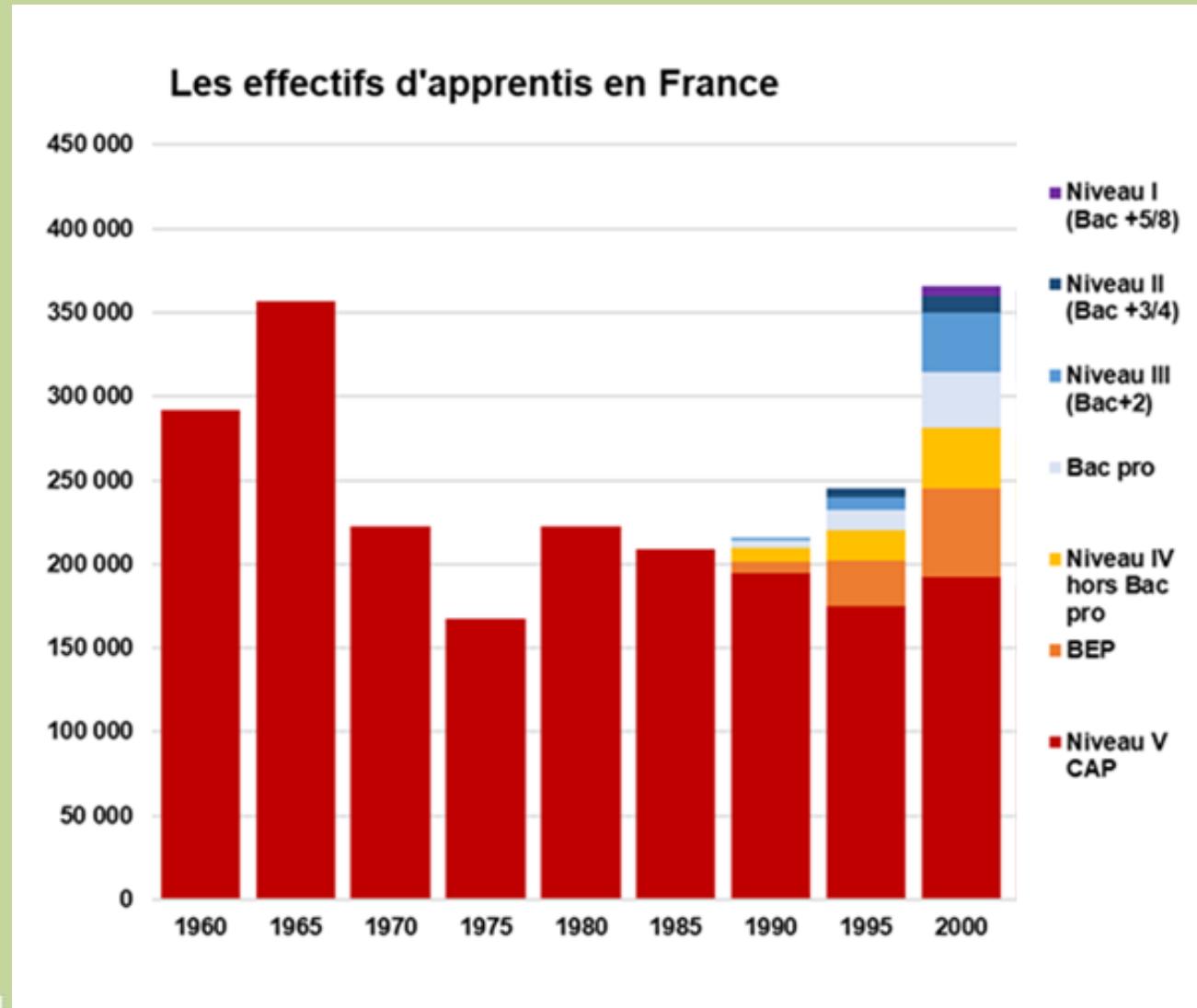
Des logiques d'implantation multiples:

CFA Consulaires, la concentration dans l'agglomération du département siège d'une Chambre de Commerce ou des Métiers >>> mobilité des apprentis

**Maisons Familiales Rurales, là où une association s'est constituée >>>
Ancrage dans l'espace rural proche et la société locale**

CFA Public, rattachement à un établissement public déjà existant : lycée professionnel ou technologique, université

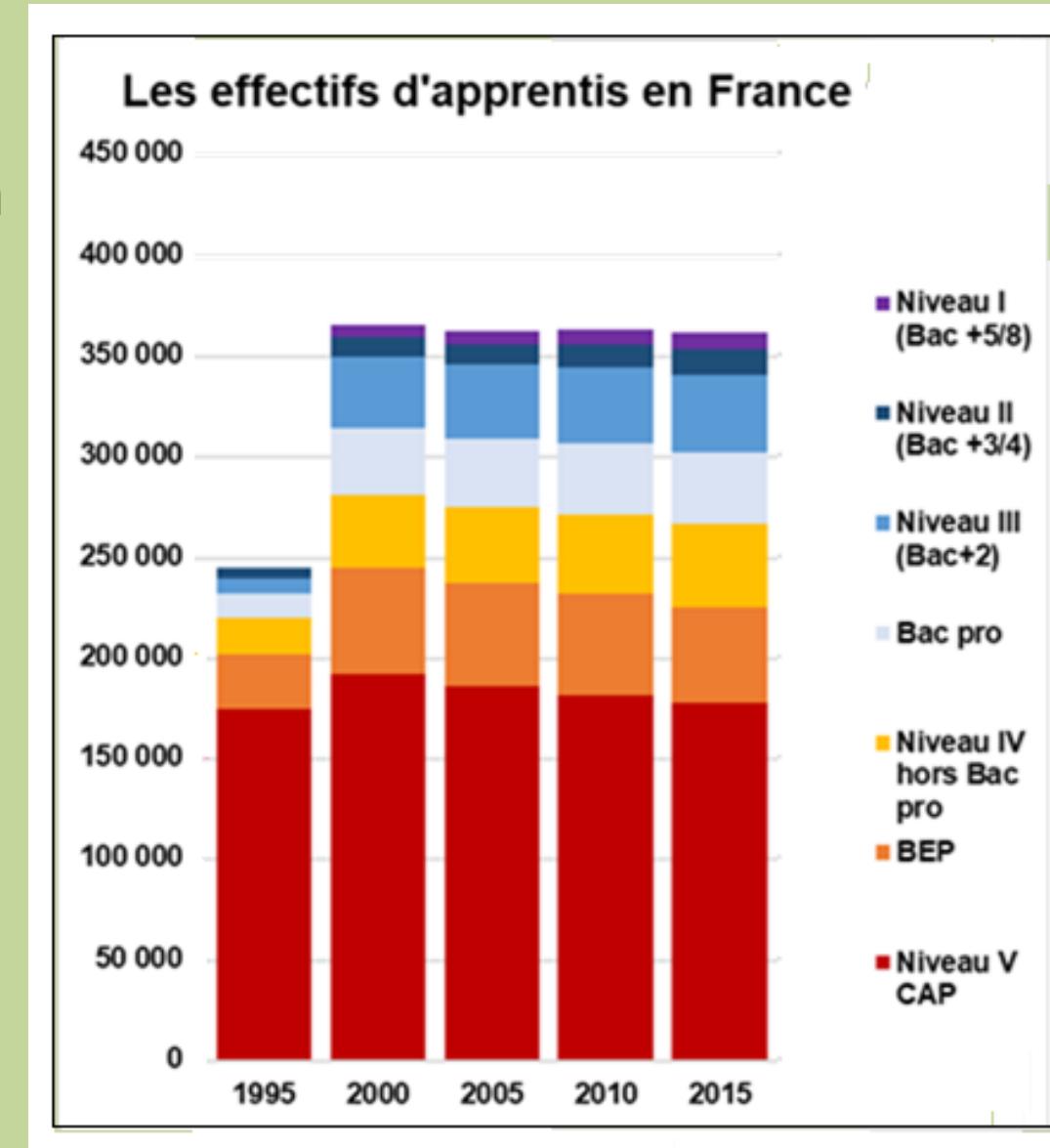
1990 - 2000 Principalement des formations d'exécutants



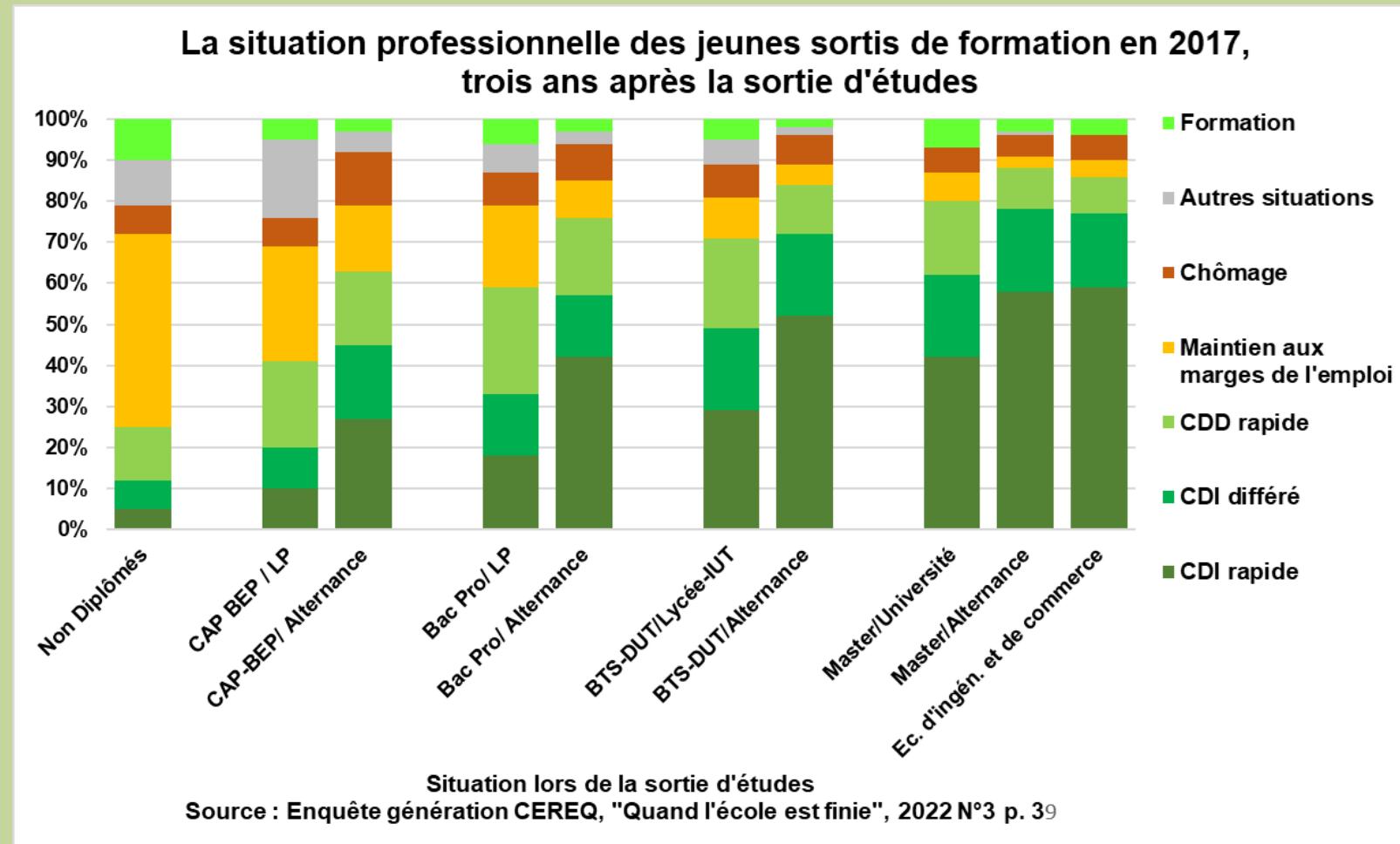
2000 à 2015 , une diversification et une élévation du niveau de formation

- passage à 25 ans de l'âge maximum
- ouverture au supérieur
- soutien à la recherche-innovation : bourses CIFRE

(Conventions industrielles de formation par la recherche)



L'apprentissage, un effet certain sur l'insertion professionnelle qui renforce celui du niveau de qualification



2019-2020 La relance de l'apprentissage : une décision politique

Initiée par la loi n° 2018-771 du 5 septembre 2018 pour la liberté de choisir son avenir professionnel

Création d'une aide exceptionnelle au recrutement des apprentis, jusqu'au niveau master et pour toutes les entreprises une aide financière de :

5 000 euros pour un apprenti de moins de 18 ans / 8 000 euros pour un apprenti majeur ;

Pour les contrats signés à compter du 1^{er} juillet 2020 et jusqu'au 28 février 2021, cette aide sera versée :

- **sans condition** aux entreprises de moins de 250 salariés
- pour celles de plus de 250 salariés **sous engagement d'atteindre le seuil de contrats d'apprentissage ou de contrats de professionnalisation** dans leur effectif en 2021, (faute de quoi il faudra rembourser les sommes perçues.)

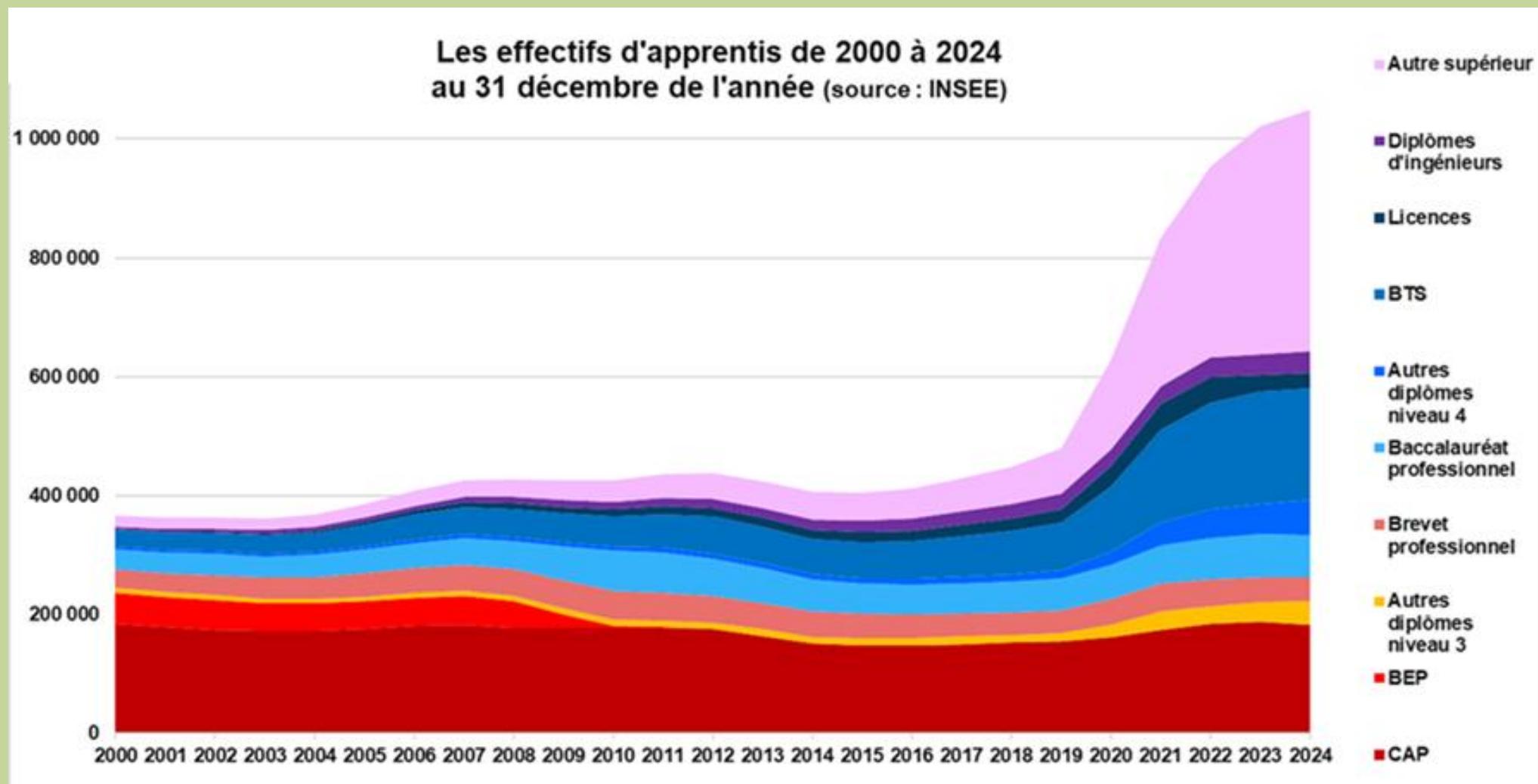
Avec cette mesure, pour les entreprises, **le coût du recrutement d'un salarié en contrat d'apprentissage représente un faible reste à charge – voire quasi-nul – pour la 1^e année de contrat.**

Plan de relance de l'apprentissage : ce qu'il faut retenir

Publié le 12/06/2020 Mis à jour le 24/07/2020

<https://travail-emploi.gouv.fr/plan-de-relance-de-lapprentissage-ce-qu'il-faut-retenir>

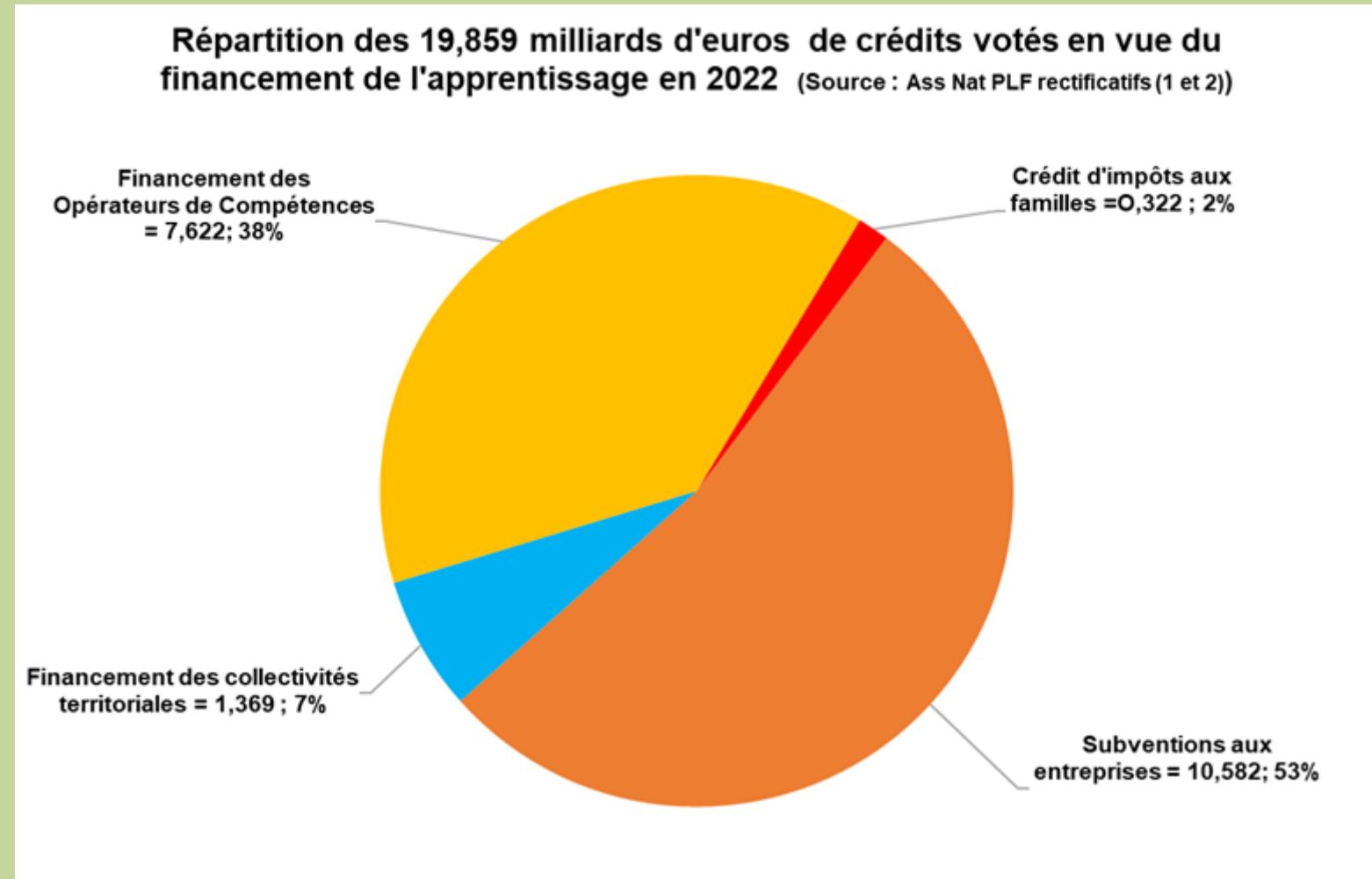
L'explosion des formations post-baccalauréat



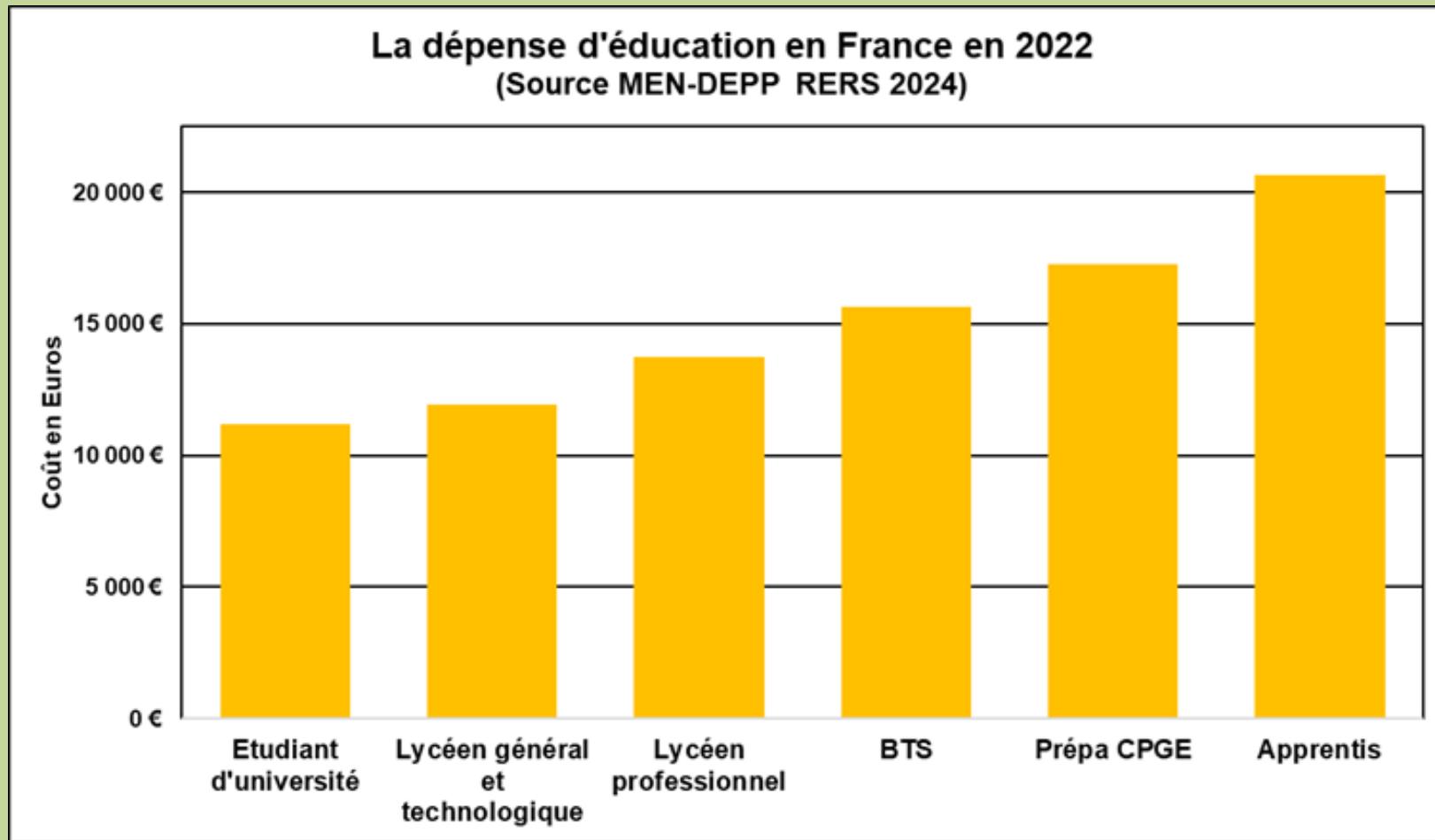
Une relance financée par l'état

Les opérateurs de compétences :

- _ financent l'apprentissage,
- _ aident les branches professionnelles à construire les certifications professionnelles
- _ accompagnent les PME dans la définition des besoins de formation.



Un effort budgétaire important et inédit



Dépense annuelle par individu formé

Une adhésion immédiate des entreprises

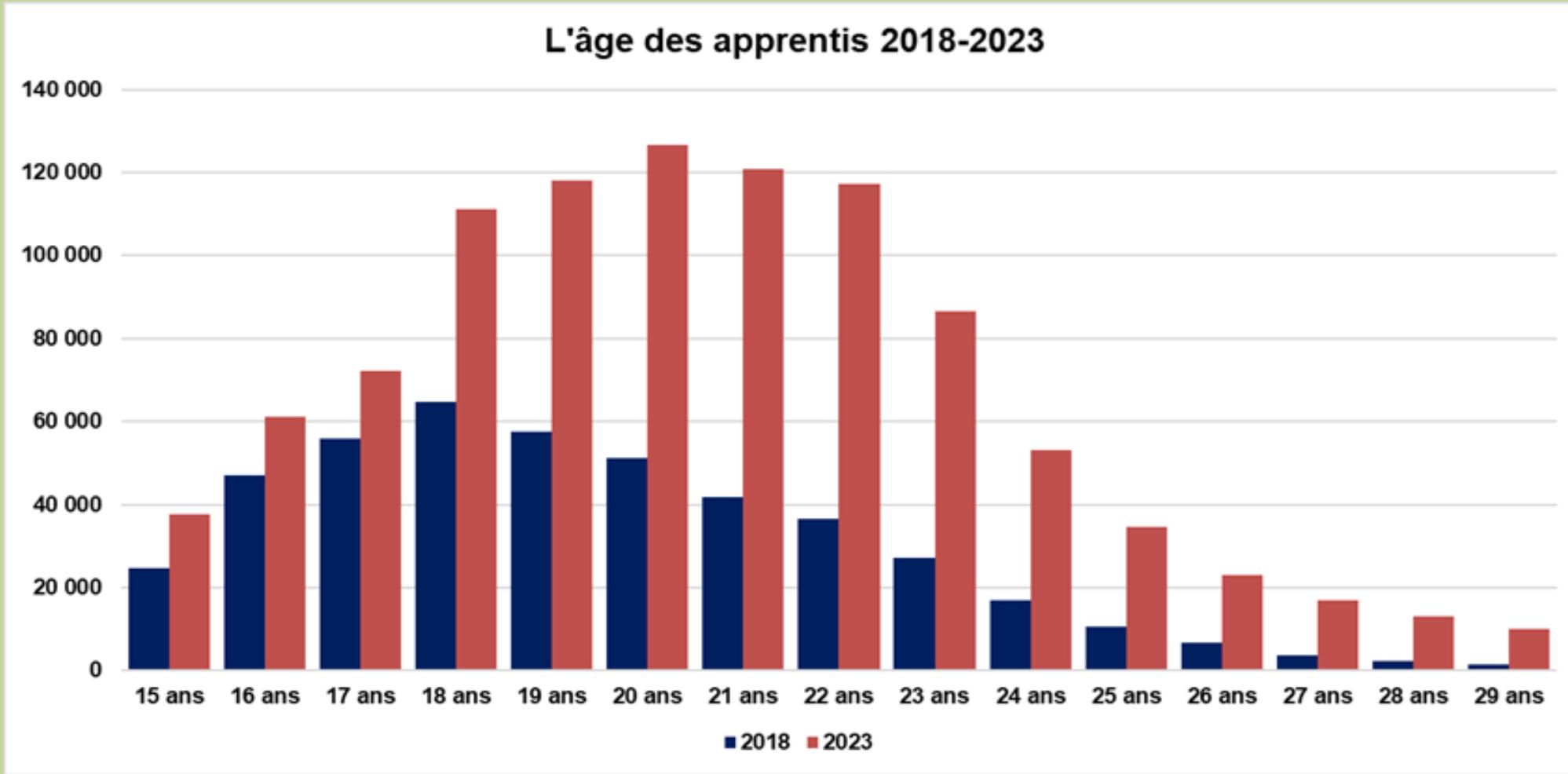


Pourquoi recruter un apprenti aujourd'hui ? Embaucher un apprenti reste une réelle opportunité pour votre entreprise, d'autant que vous pouvez encore bénéficier d'une aide financière couvrant 80 à 100 % de son salaire. Zoom sur ce dispositif d'aide prolongé jusqu'au 31 décembre 2022.

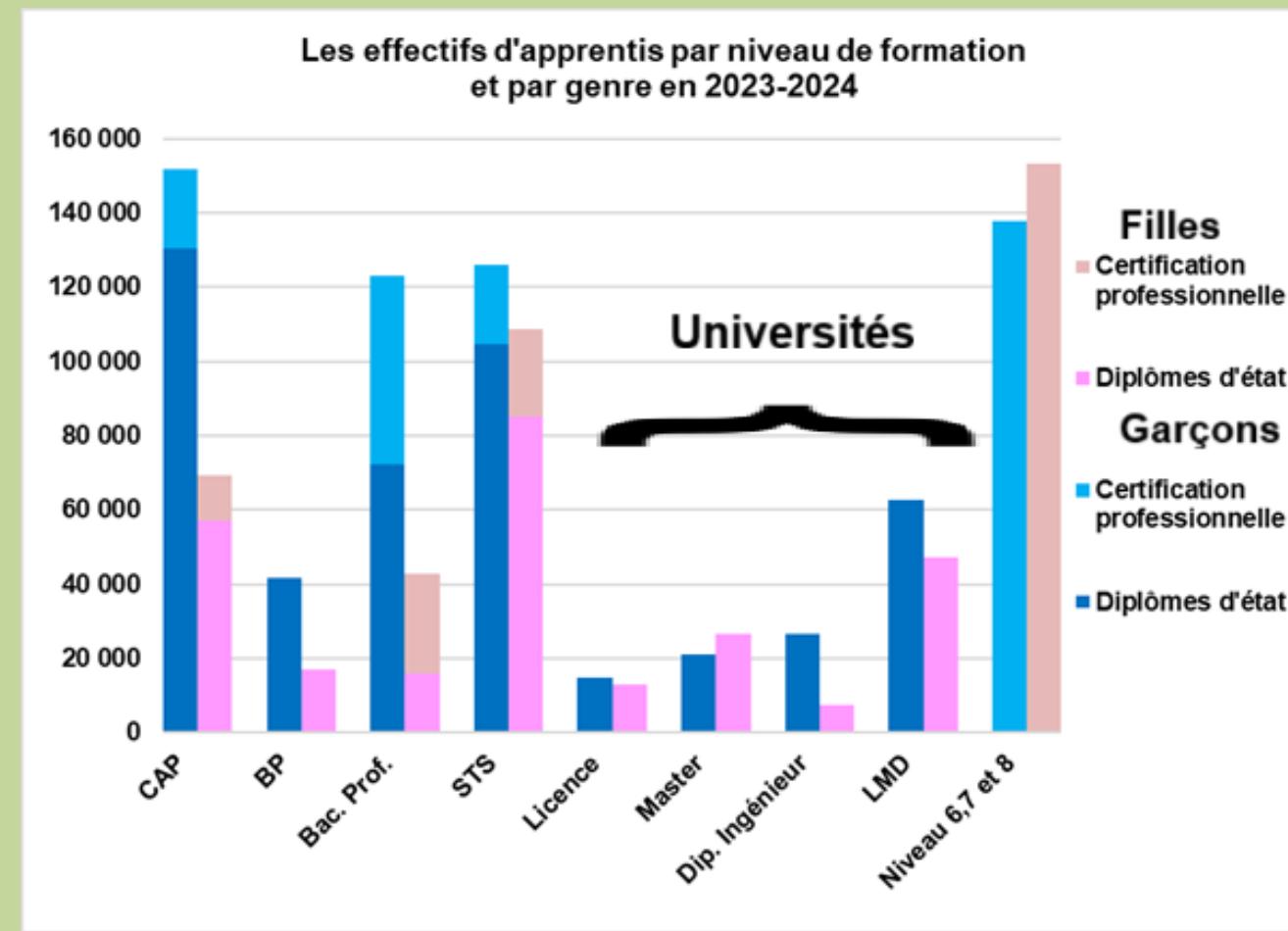
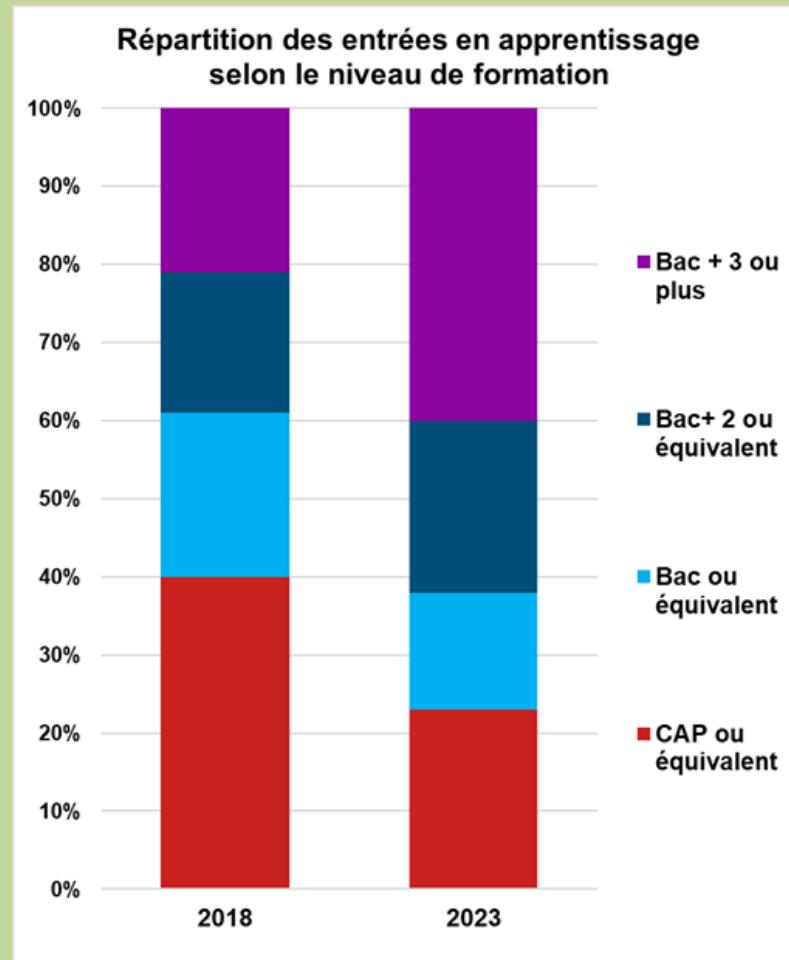
Capture d'écran « info du 30/06/2022 » (source consultée le 22/09/2025)

<https://www.cci-paris-idf.fr/fr/entreprises/actualites/apprentissage-aide-embauche-apprenti>

En 5 ans, des apprentis de plus en plus âgés



L'apprentissage/alternance, majoritairement une formation terminale

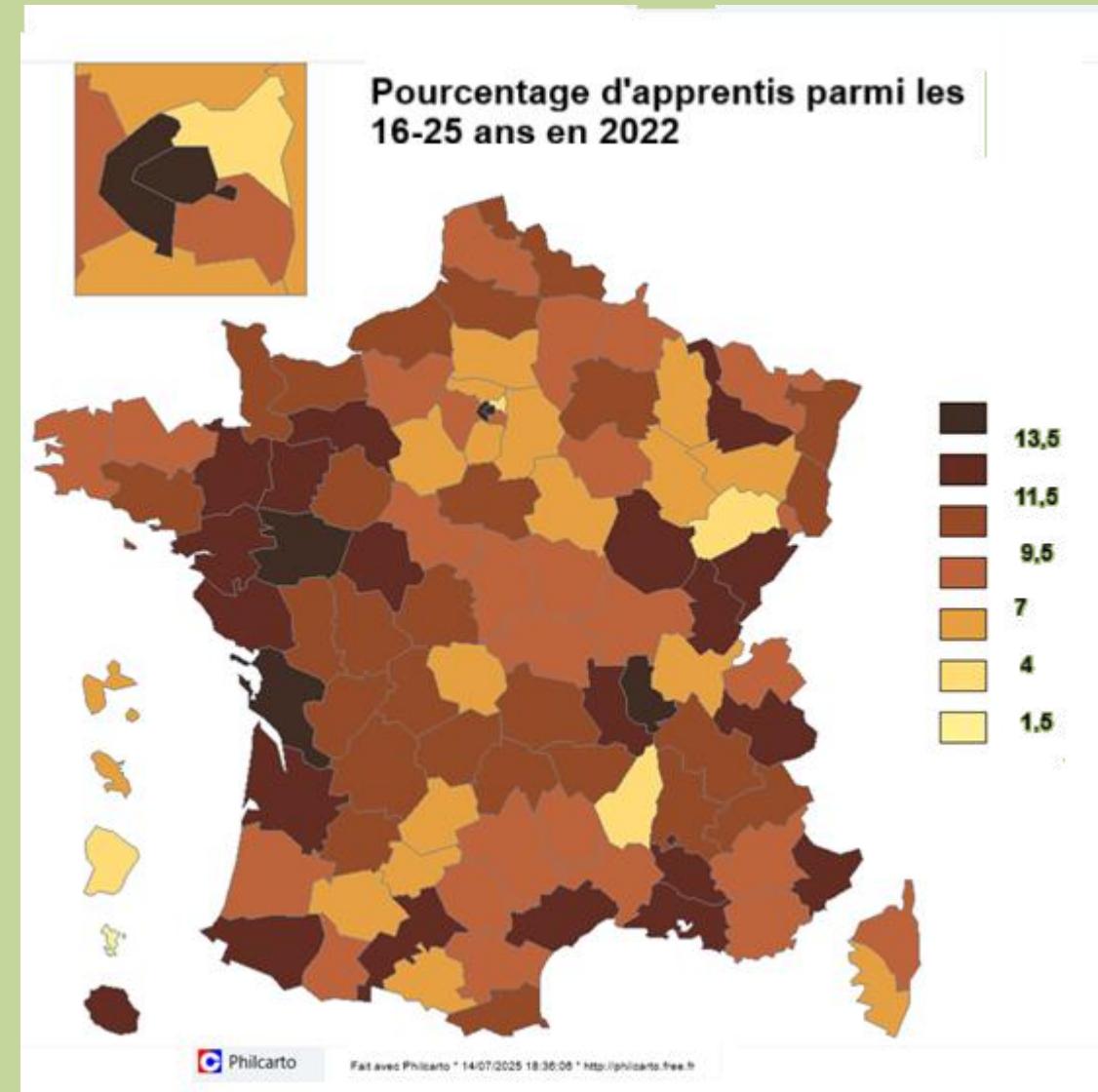


Source : INSEE Analyses Réunion
N° 104 Paru le : 20/11/2025

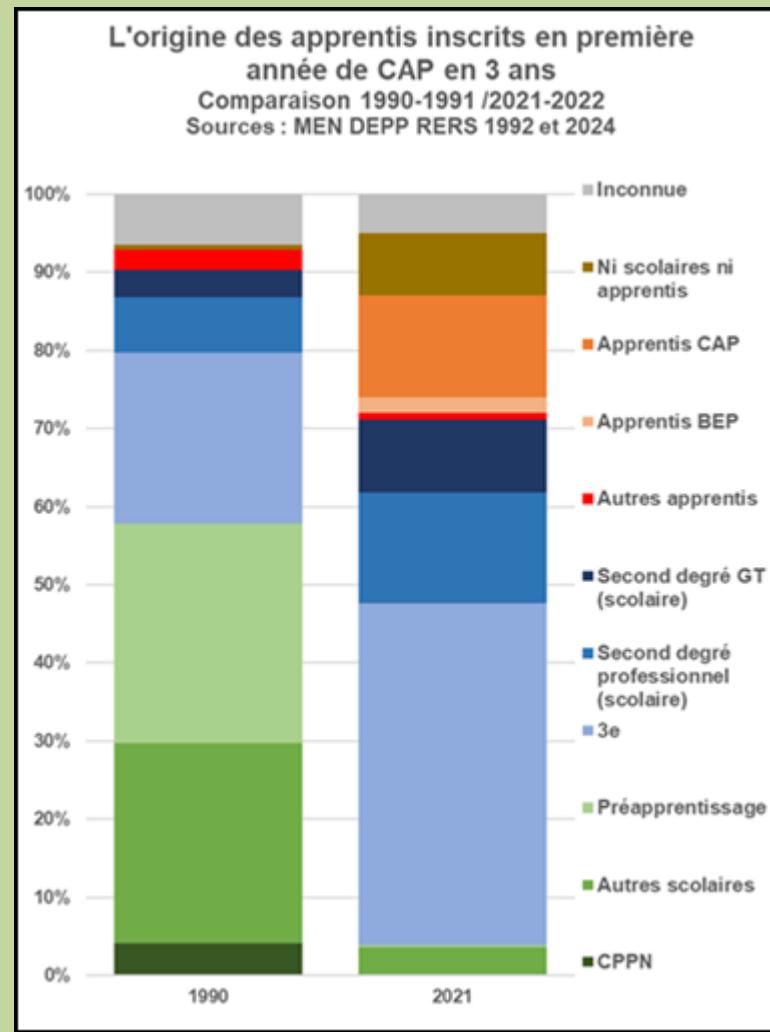
Men DEPP RERS 2025 Tab 6,04

Une attraction très inégale selon les départements

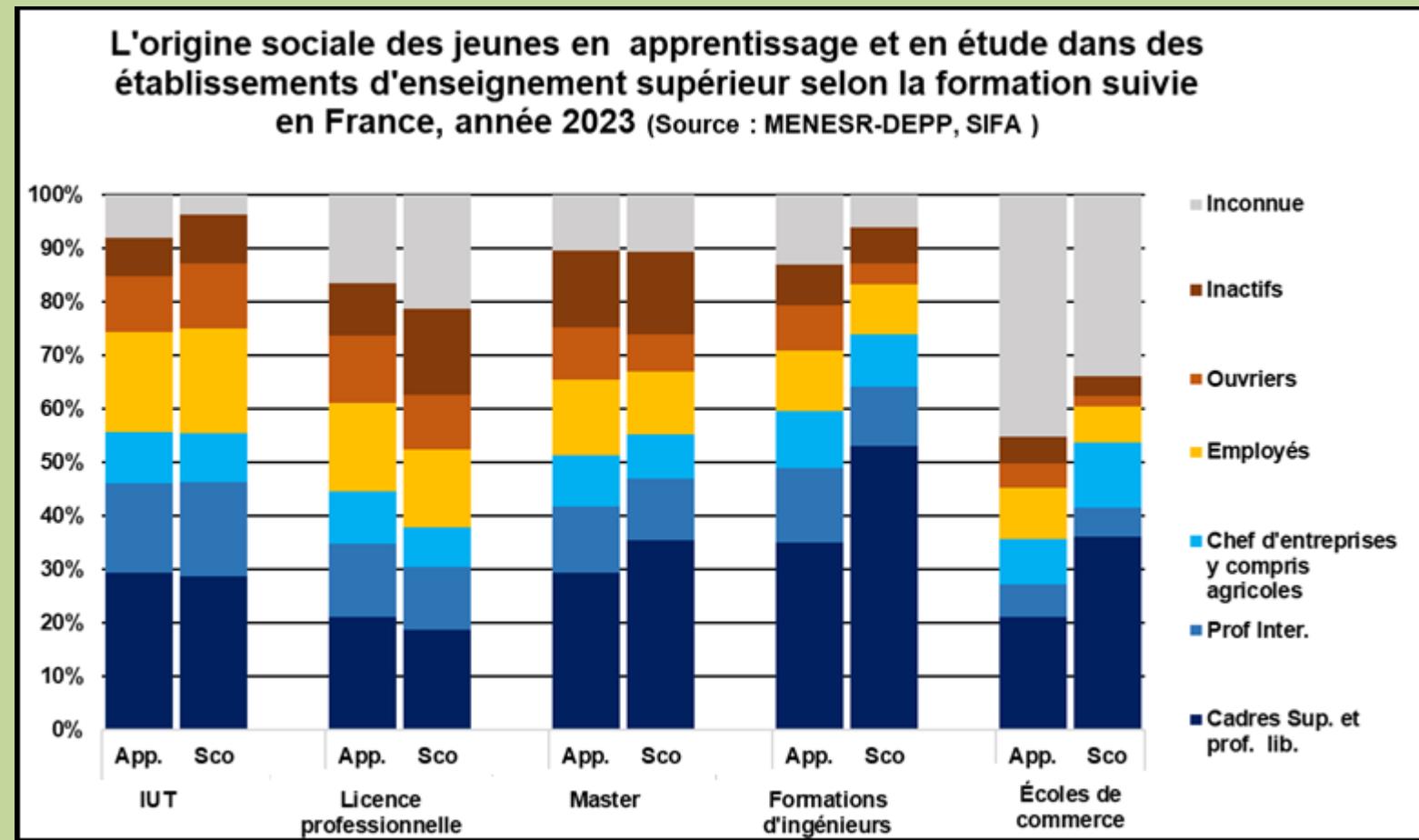
- _ structure des entreprises
- _ implication des associations
- _ spécialisations locales ou régionales



Des apprentis entrant avec un niveau scolaire plus élevé,



L'apprentissage augmente légèrement l'accès des jeunes issus des classes populaires aux formations post-bac...



Automne 2025 : le début du repli

Prépa apprentissage : le dispositif supprimé par le gouvernement n'a pas dit son dernier mot

LA CROIX

Par Eve Guyot, correspondante en Rhône-Alpes

13/07/2025

APPRENTISSAGE : QUAND LA BAISSE DES AIDES GOUVERNEMENTALES MENACE 65 000 POSTES D'ALTERNANTS

16/09/2025

l'Humanité

Etudiants en alternance La baisse du nombre en 2025 signe-t-elle la fin d'un cycle ?

Par Ismérie Vergne Libération Publié le 07/10/2025 à 17h06

Des dizaines de milliers d'étudiants recherchent actuellement l' ont besoin pour suivre la formation de leur choix. Le dispositif a d^é le en raison de la baisse des aides de l'Etat publiques et de la frilosité des entreprises dans un contexte économique morose. [Lire plus](#)

«On prive les entreprises d'un dispositif qui fonctionne»: avec la baisse des aides, la fin de l'âge d'or de l'apprentissage  / L. Darbon 19/09/25

Pour les jeunes, l'inquiétant bond en arrière des contrats d'apprentissage

Avec la conjoncture économique atone, l'incertitude politique et budgétaire, et la baisse des aides de l'Etat, les entreprises freinent les embauches combinant travail en entreprise et enseignement, lesquelles avaient fortement augmenté depuis la crise sanitaire.

Jules Thomas 03/10/2025

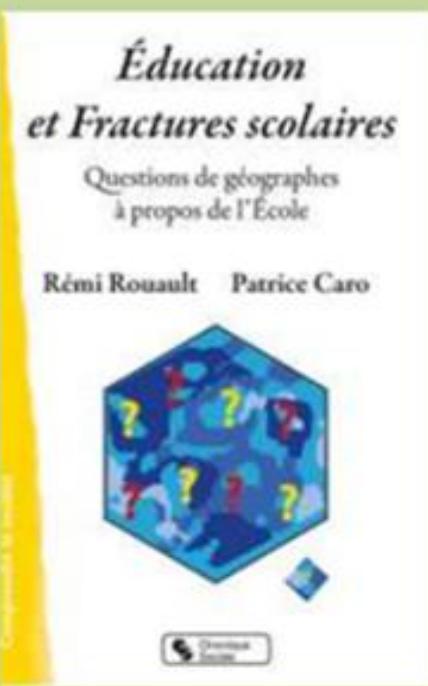
Le Monde

La fin de l'âge d'or de l'apprentissage a sonné, et les conséquences sont immédiates

Thibaud Métais, 11/11/2025

Le Monde

Pour en savoir plus : <https://fracturesscolaires.org>



Un atlas des fractures scolaires en France

Ce site est un complément à l'Atlas des fractures scolaires (Autrement, 2010) et à Education et fractures scolaires (Chronique sociale, 2022) pour démontrer les inégalités de la maternité à l'enseignement supérieur.

Trouver une information sur le site | Un atlas renouvelé et actualisé | Contact | Questions d'égalité et métropolitaine

Un atlas renouvelé et actualisé



NOS NOMMES PROFONDEURS : HOMMAGE À M. SAMUEL PATE

Les auteurs de ce site expriment tout leur respect pour la mémoire de M. Samuel Paty, en ce lieu collégial, soutenu pour avoir respecté les programmes de l'éducation nationale en sensibilisant ses élèves à la liberté d'expression.

Les Fractures scolaires

fracturesscolaires.org

Contact : remi.rouault@unicaen.fr 06 81 46 43 38

Sources et bibliographie :

MEN DEPP, *Repères et références statistiques*, éditions 1985 à 2025

et <https://archives-statistiques-depp.education.gouv.fr/>

INSEE : Recensement données Formation/emploi

Claire Marchand, *Le Cube, Révélations sur les dérives de l'enseignement supérieur privé*,
Collection Enquête, éd. Flammarion, Mars 2025

Emeline Jounin (Dares), Guirane Ndao (Sies), Willy Thao Khamsing (Sies), Aurore Domps (Depp)
« Depuis 2018, l'apprentissage s'ouvre massivement aux formations du supérieur et des services »
INSEE Référence, *Formation et Emploi*, 12/02/2025

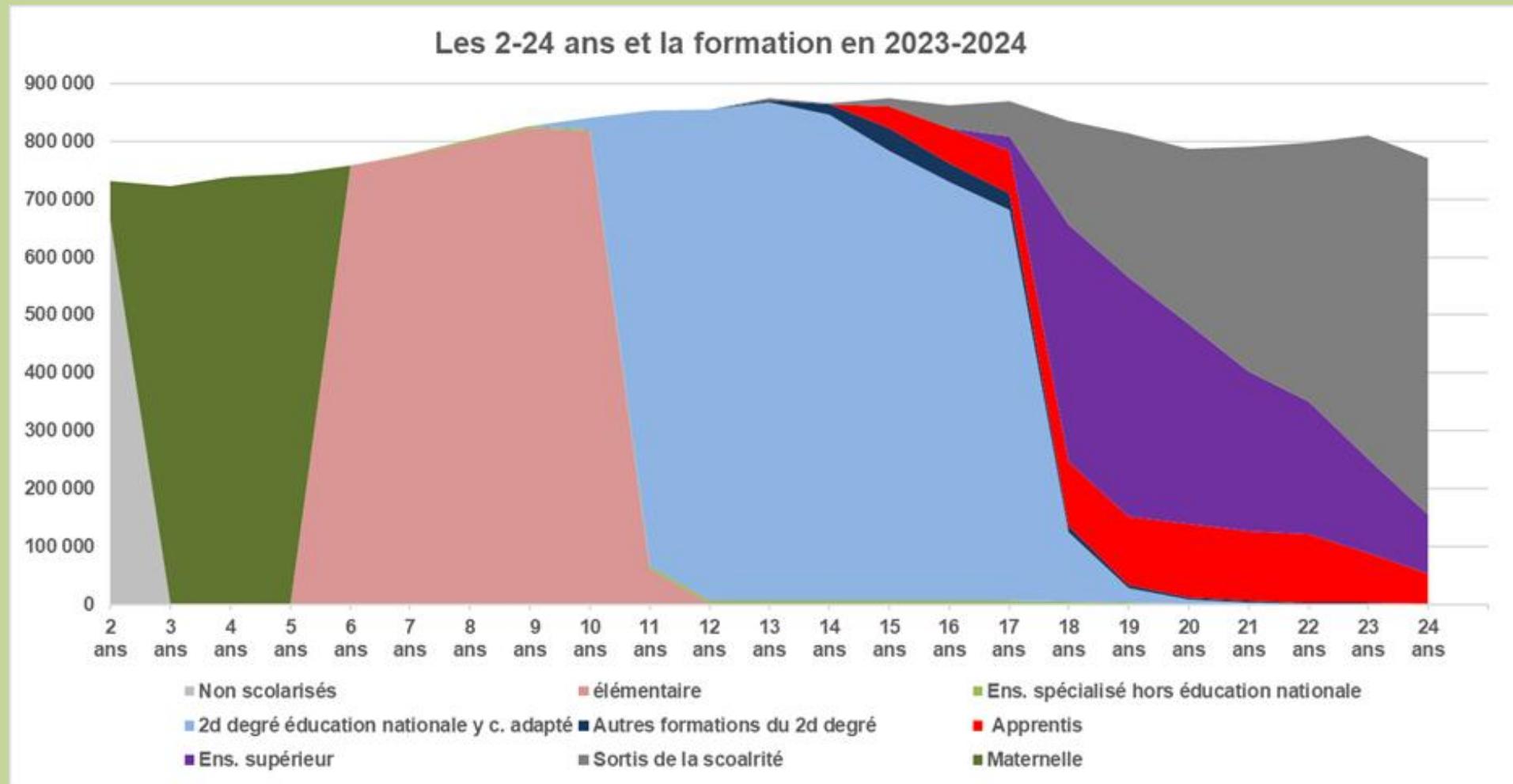
Lembré Stéphane, *Le retour de l'apprentissage au XX^e siècle. Comment la France a adopté l'alternance*,
Paris, Presses des Mines (2023)
<https://shs.cairn.info/revue-spirale-revue-de-recherches-en-education-2024-1?lang=fr>



Université Inter-Âges de Normandie Antenne de Caen

A vous la parole : discussion ? Questions ?
Précisions ? Contestation ?

Aujourd'hui, 15 à 16 ans de scolarisation pour la plupart des jeunes avant le supérieur

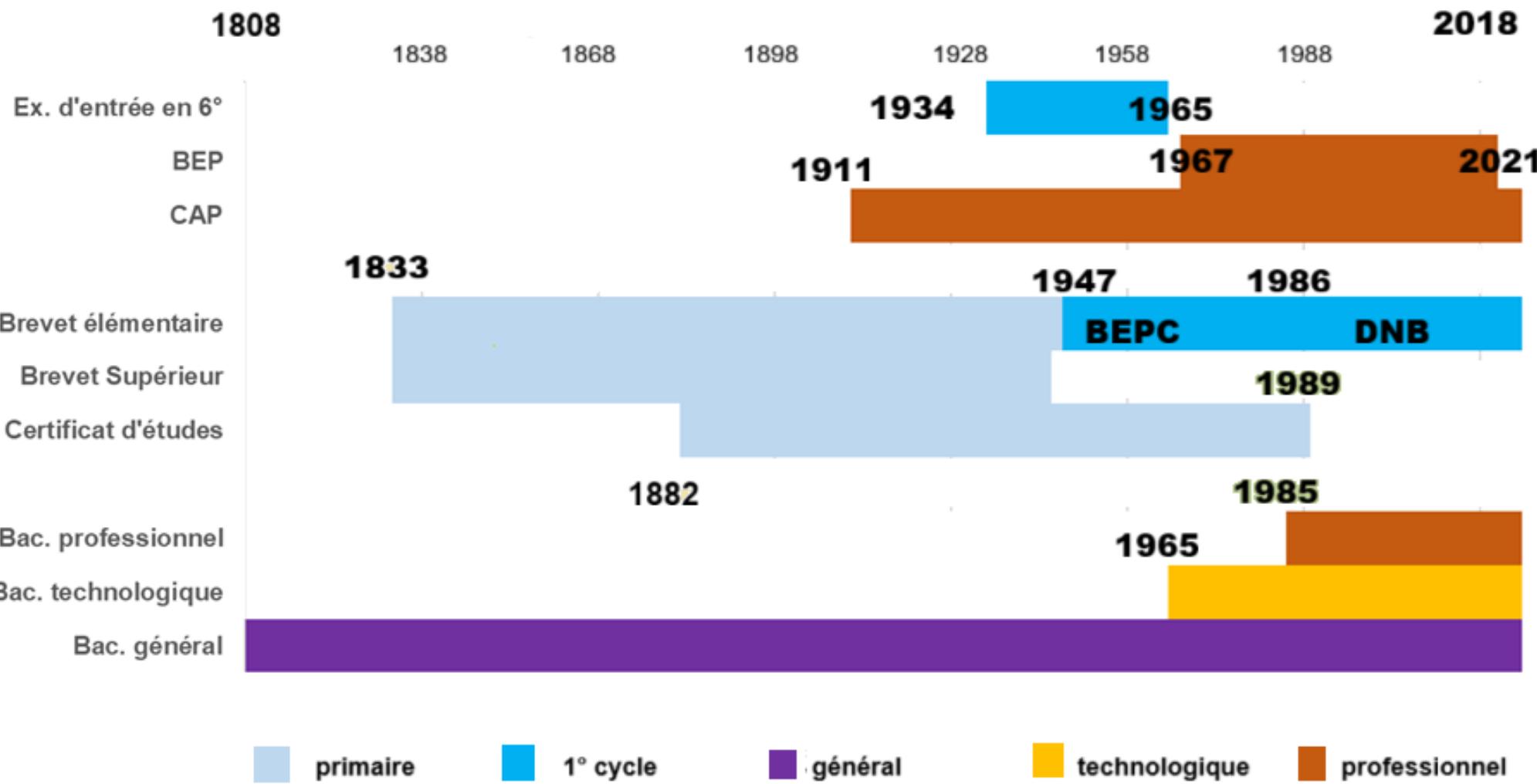


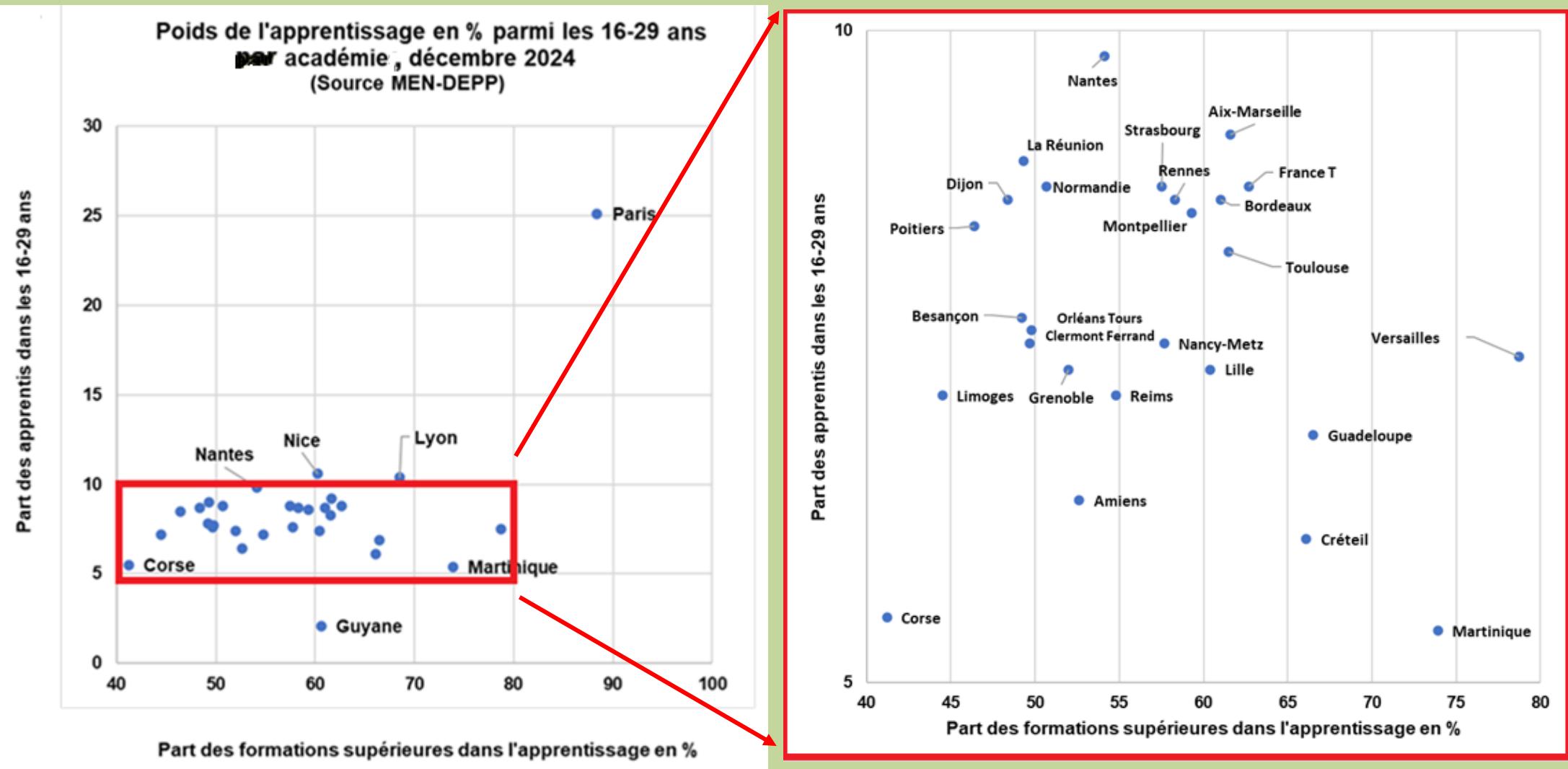
Salaire des apprentis en % du SMIC

Année d'exécution du contrat	Apprenti de moins de 18 ans	Apprenti de 18 ans à 20 ans	Apprenti de 21 ans à 25 ans	Apprenti de 26 ans et plus
1 ^{re} année	27 %	43 %	53 %*	100 %*
2 ^e année	39 %	51 %	61%*	100 %*
3 ^e année	55 %	67 %	78 %*	100 %*

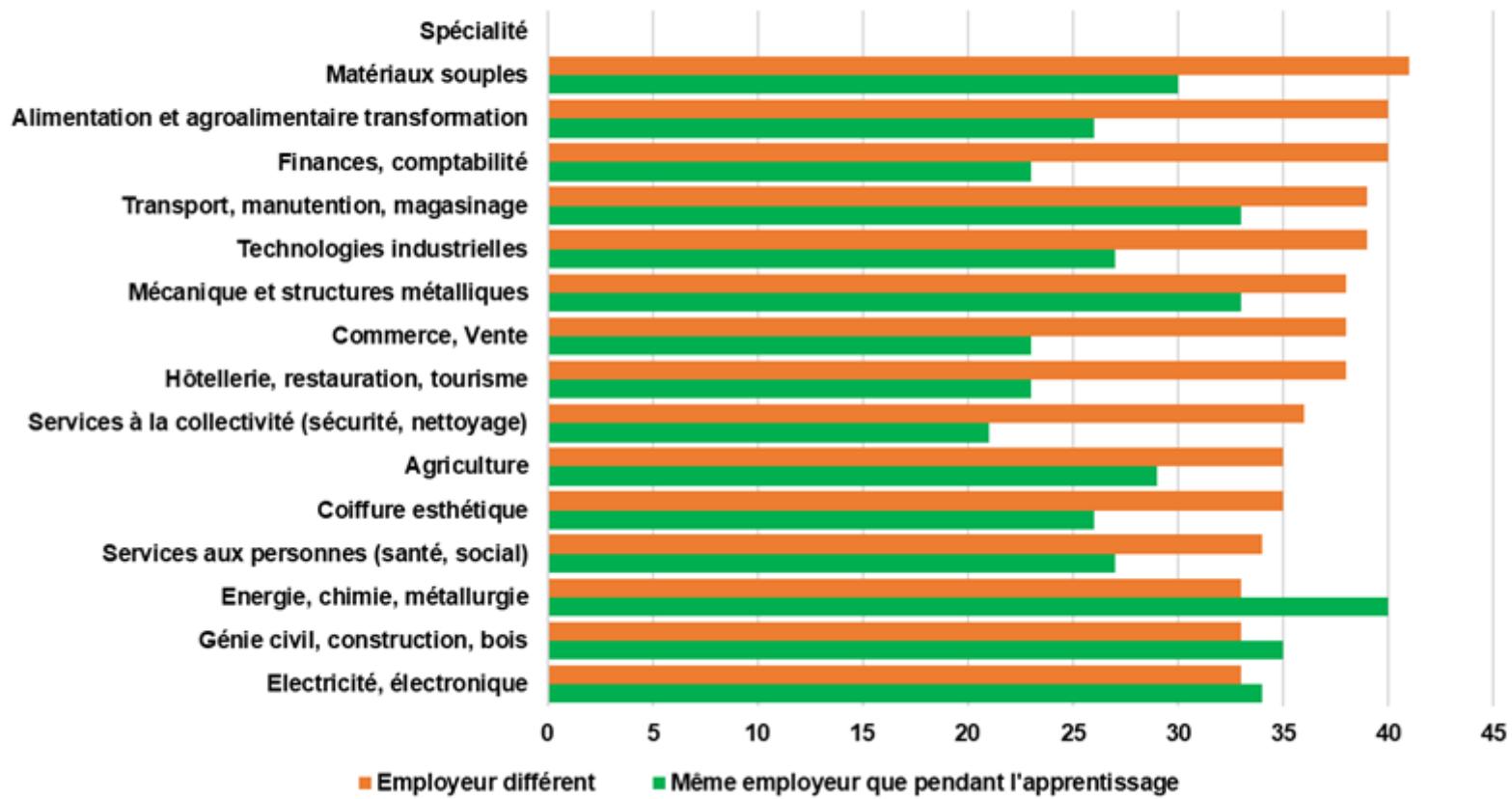
Source : Site du Ministère du travail, publié le 09/04/2019 , mis à jour le 25/09/2024

Chronologie des examens primaires et secondaires en France 1808 - 2025

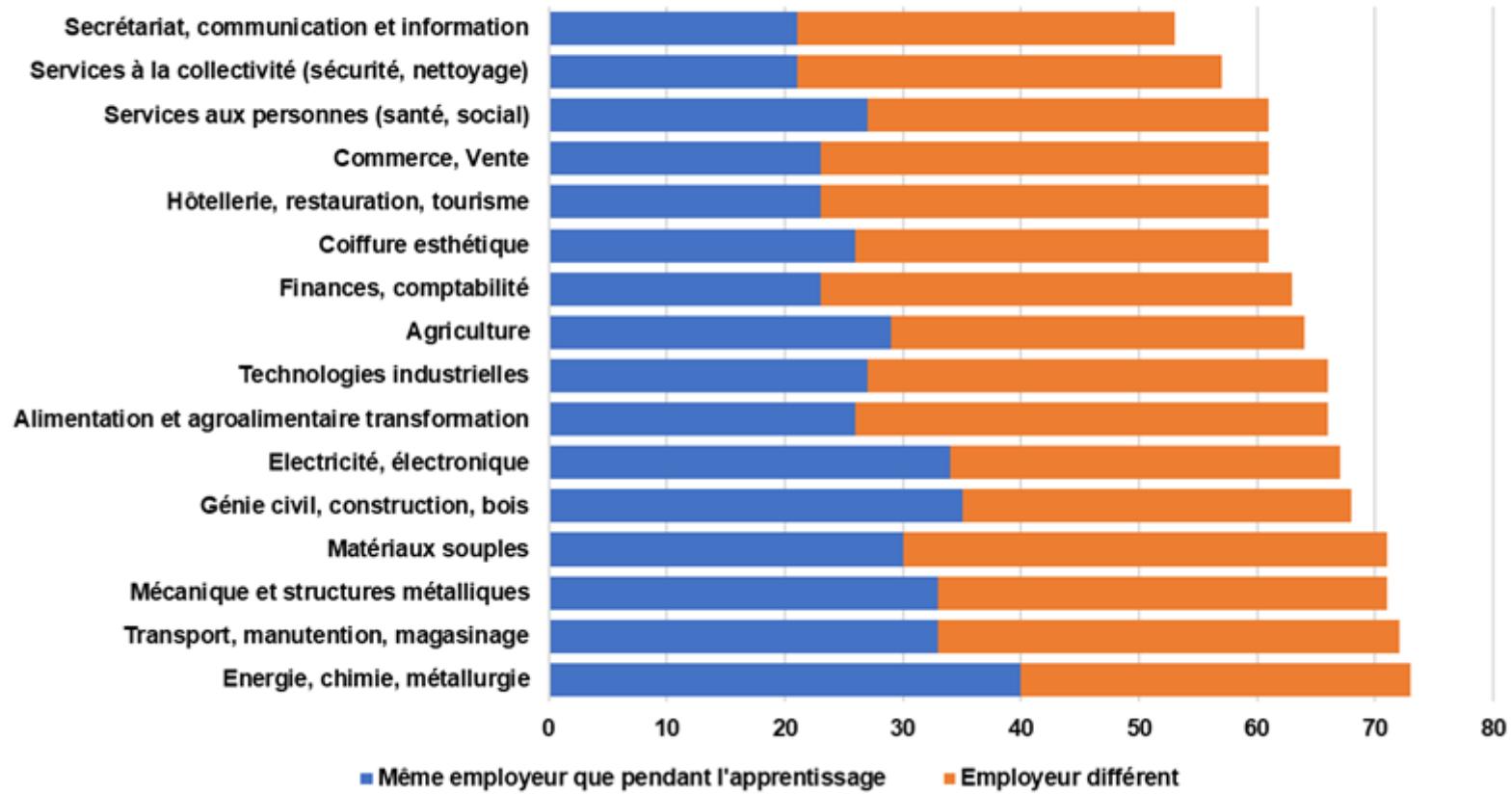




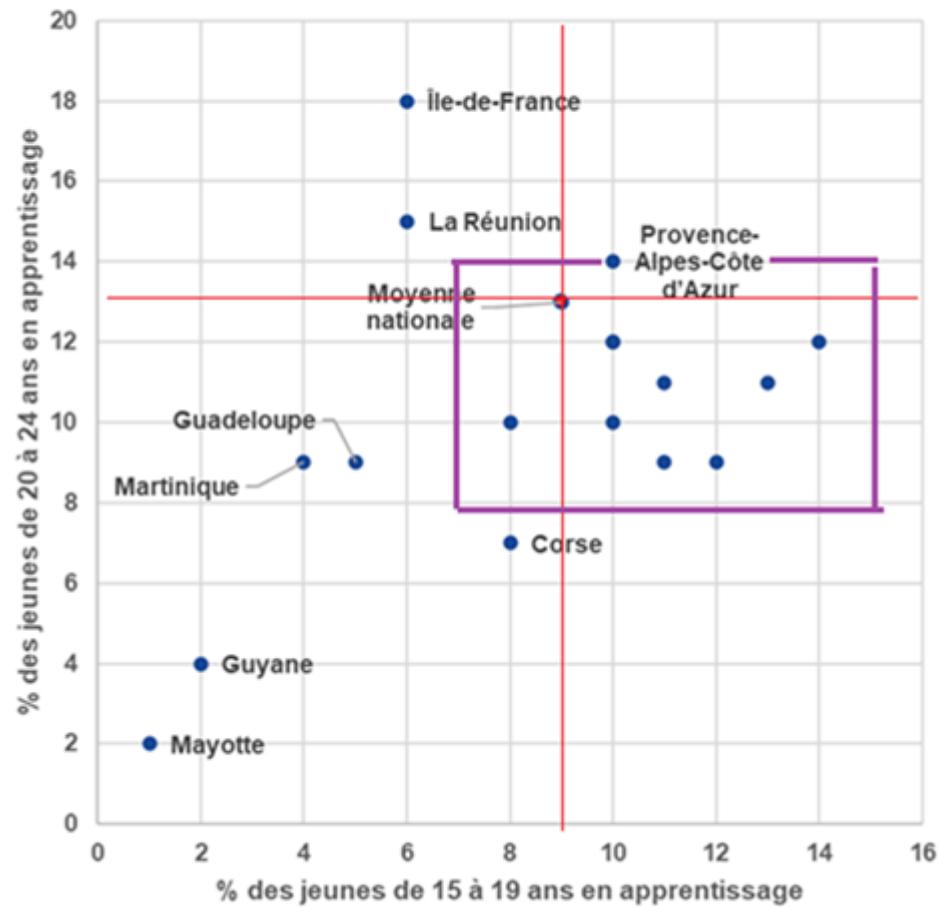
L'insertion professionnelle des apprentis 6 mois après la fin de la formation en 2021



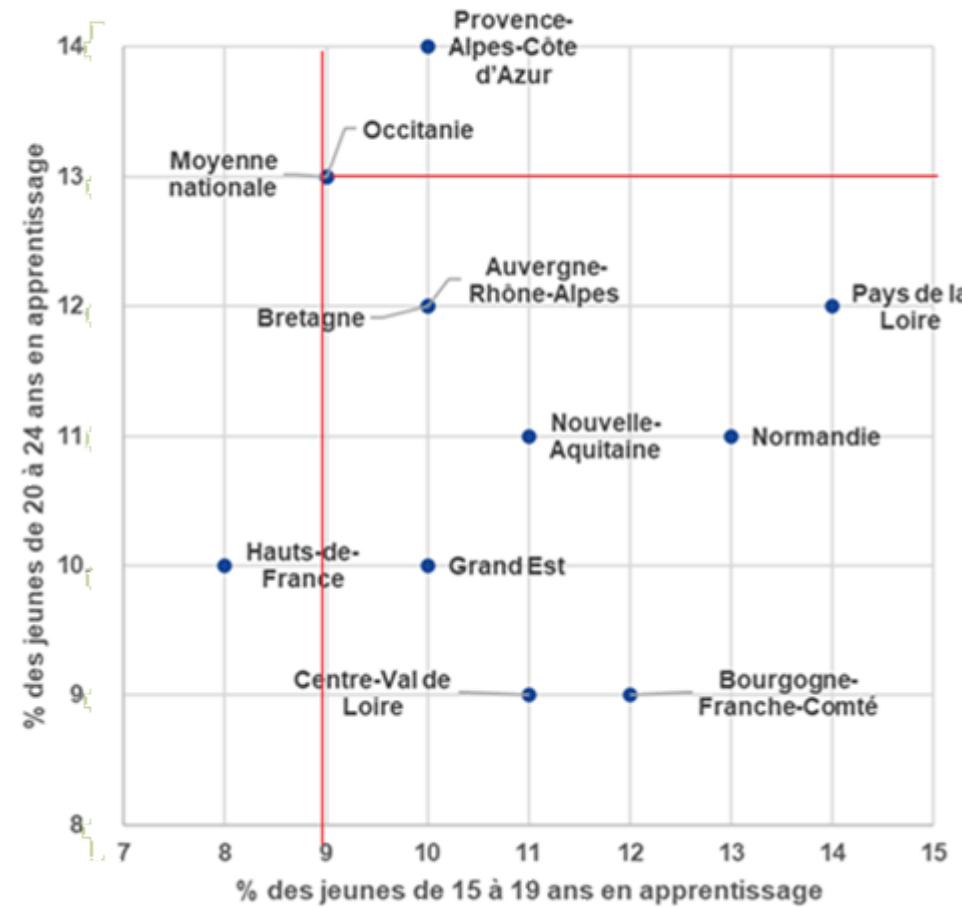
L'insertion professionnelle des apprentis 6 mois après la fin de la formation en 2021



La part des jeunes en apprentissage par région au 31/12/2023 selon l'âge (Source : INSEE, BFE 2025 F4)

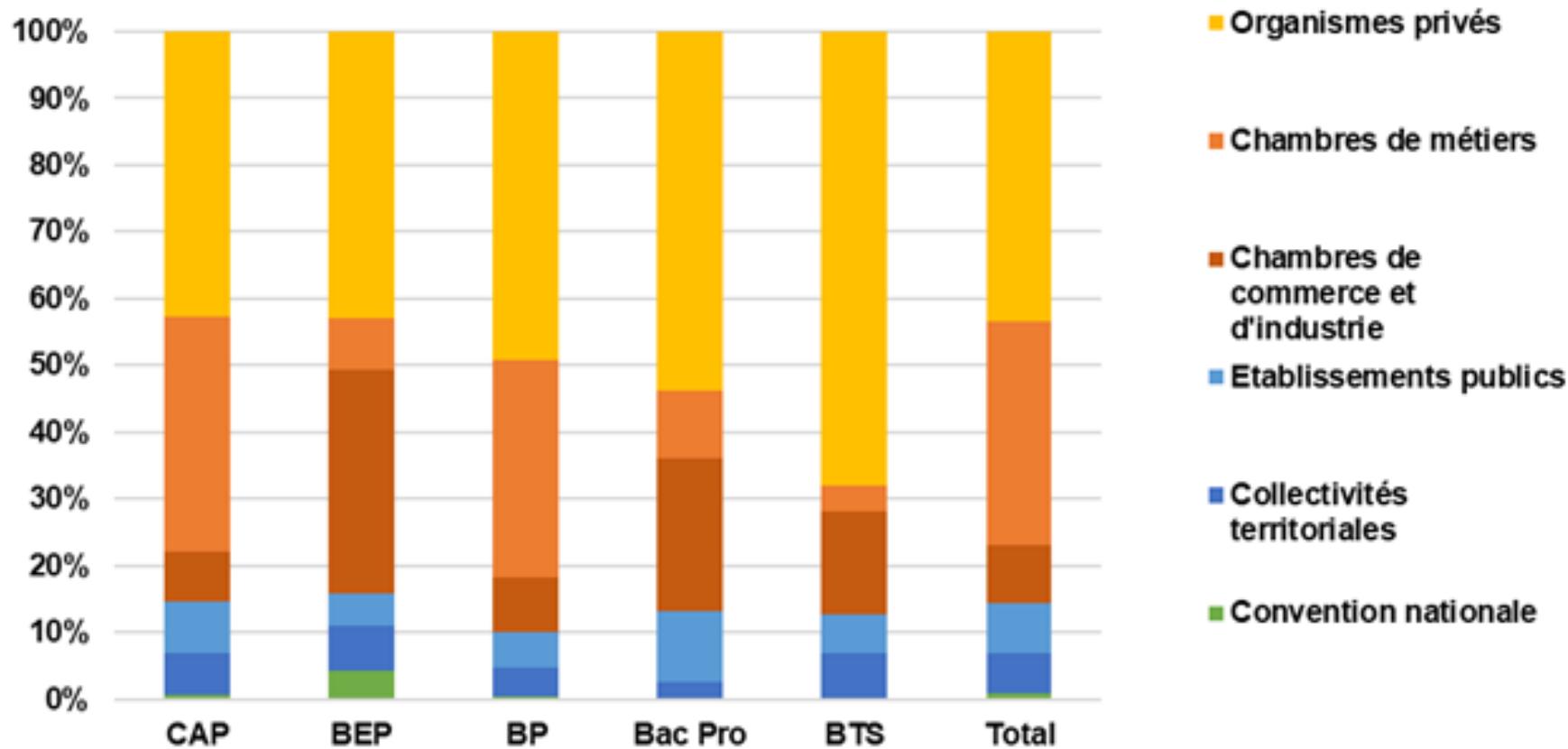


La part des jeunes en apprentissage par région au 31/12/2023 selon l'âge (Source : INSEE, BFE 2025 F4)



Répartition des apprentis selon l'organisme gestionnaire des centres de formation.

Année scolaire 1990-1991 Source : MEN-DEPP RERS 1992



I. — DISPOSITIONS SPÉCIALES AUX ÉCOLES
OU CLASSES INDUSTRIELLES

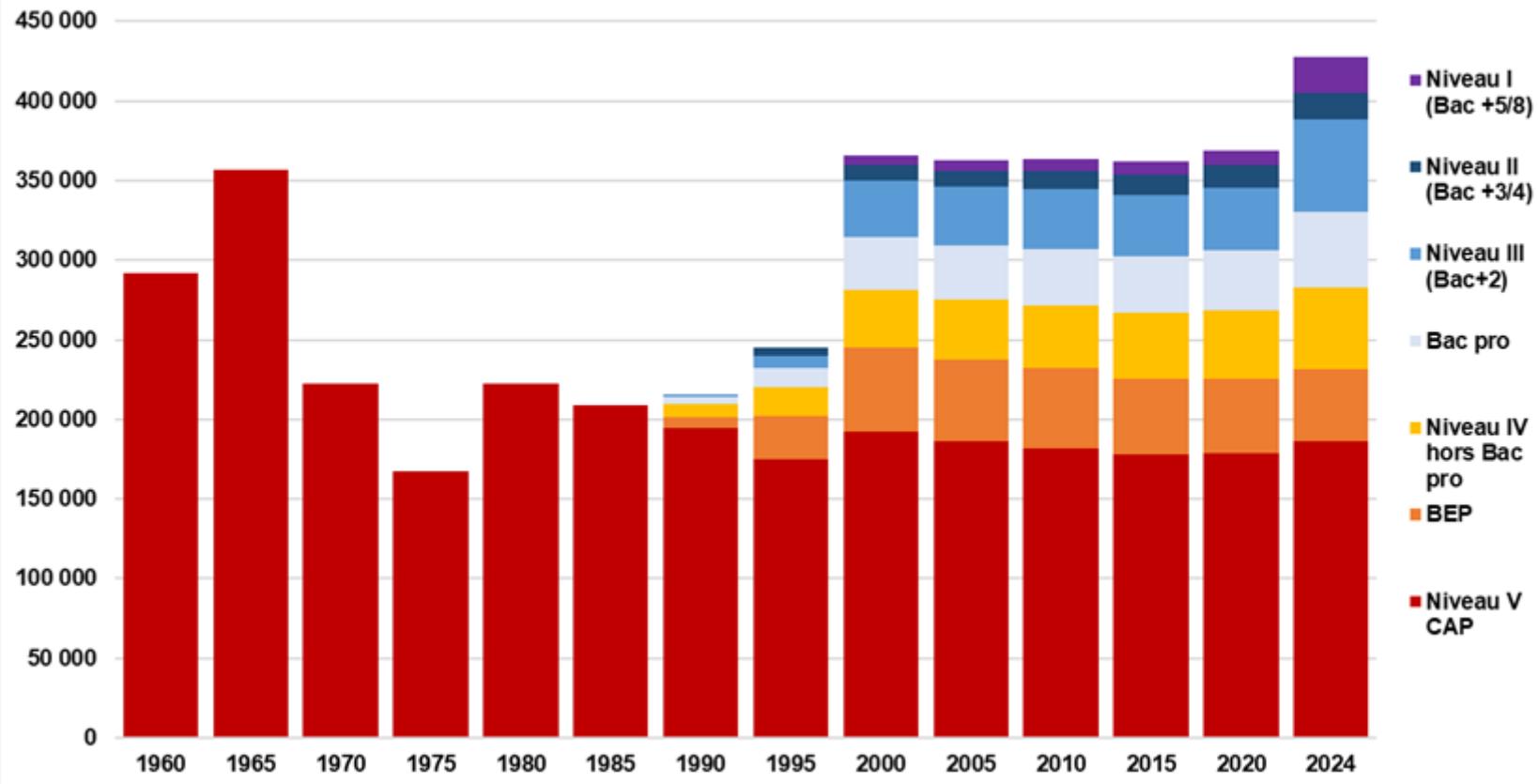
Matières du programme général de l'enseignement.	Désignation des années		
	1 ^{re} année	2 ^e année	3 ^e année
Heures par jour	Heures par jour	Heures par jour	
Enseignement primaire	2 heures	2 heures	2 heures
Travaux manuels	3 heures	4 heures	5 heures
Dessin.	1 heure	1 heure	1 heure
Enseignement scientifique et technologique avec ses applications industrielles.	1 heure	1 heure	1 heure
Total des heures de travail.	7 heures	8 heures	9 heures
Repos, repas et récréation.	2 heures	2 heures	2 heures
Durée totale de la journée scolaire.	9 heures	10 heures	11 heures

II. — DISPOSITIONS SPÉCIALES AUX ÉCOLES
OU CLASSES COMMERCIALES

Matières du programme général de l'enseignement.	Désignation des années		
	1 ^{re} année	2 ^e année	3 ^e année
Heures par jour	Heures par jour	Heures par jour	
Enseignement primaire	1 heure	1 heure	1 heure
Bureau commercial.	2 heures	3 heures	3 heures
Géographie commerciale.	1 heure	1 heure	1 heure
Langues vivantes	2 heures	1 heure	2 heures
Dessin.	1 heure	1 heure	1 heure
Total des heures de travail.	7 heures	7 heures	8 heures
Repos, repas et récréation.	2 heures	3 heures	3 heures
Durée totale de la journée scolaire.	9 heures	10 heures	11 heures

<http://www.inrp.fr/edition-electronique/lodel/dictionnaire-ferdinand-buisson/document.php?id=2068>

Les effectifs d'apprentis en France 1960-2024



**La proportion d'apprentis par groupe d'âge,
comparaison hommes-femmes de 1982 à 2023**

Source : INSEE BFE 2025 F4

